Bulletin municipal DECEMBRE 2010











les quatre saisons de l'année 2010 à AVENAY







Une nouveauté … un marché hebdomadaire

Depuis le début du mois de MAI 2010, un point de vente hebdomadaire s'installe sur la place de l'église tous les vendredis soirs de 16h30 à 20h30 pour vous proposer des produits de qualité : boucherie, charcuterie, crêpier, traiteur, primeur, crémier fromager, bouquiniste, fleuriste, marchand de vin…. Ce point de vente ne peut perdurer que si vous y venez nombreux chaque semaine. Il est de notre intérêt à tous de maintenir cet espace de vente. Nous comptons sur vous pour préserver le meilleur accueil à ces différents commerçants.





Les travaux

Les travaux de voirie se poursuivent avec l'effacement des réseaux dans la rue de l'église, le chemin de la vallée et la rue de la mairie. Les travaux commencés en cette fin d'année devraient être terminés début 2011.



Sommaire

Page	04	Le Mot du Maire
Page	06	Présentation du conseil municipal et des commissions
Page	07	Félicitations
Page	08	Le nouveau permis de construire
Page	09	Compte rendu des commissions
Page	11	Renseignements utiles
Page	12	Les tarifs
Page	13	Informations pratiques
Page	15	Ordures ménagères
Page	16	Le civisme
Page	17	Budget succinct
Page	18	État-civil
Page	19	U.N.C.A.F.N
Page	20	Association Odon Cote 112
Page	22	L'édito du père Jean Parfait
Page	23	Communauté de Communes « Évrecy Orne Odon »
Page	26	O.M.A.C
Page	27	École de Musique Orne Odon
Page	28	Chorale Cant'AMAY
Page	29	Comité des Fêtes et Loisirs d'AVENAY
Page	32	Comité de Fleurissement
Page	33	Loisirs Culture et Accueil du 3ème Age
Page	37	S.I.A.V.A
Page	39	Le Mot des délégués des Parents d'Élèves
Page	40	Le Mot de l'A.P.E
Page	42	La Course de la Guigne
Page	43	Le Mot de l'École
Page	46	Les Enfants du Oualo
Page	48	I.C.L Val Orne Ajon
Page	49	A.F.A.P.E.J
Page	50	Tennis Club d'AVENAY
Page	51	A.S Vieux Football
Page	52	S.I.A.D
Page	53	A.D.M.R
Page	54	Les Jardiniers de France
Page	55	Les petites annonces
Page	56	L'AMAP (Vieux)
Page	57	Les activités communales en photos
Page	63	La page de jeux de Tonton RIRI

LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je viens vous présenter ce 20ème Bulletin Municipal. Vous y trouverez les différentes actions qui ont été entreprises par le Conseil Municipal et les diverses Associations, mais aussi des renseignements et informations utiles.

En matière de réalisations, pour 2010, nous retiendrons :

<u>Voirie</u> :

Aménagement de la voirie et des trottoirs, Allée du Stade, Rue de l'École, Chemin de la Vallée et Rue de la Mairie. Ces travaux ont été accompagnés de l'effacement des réseaux. Conscient que ces travaux ont occasionné des gênes, je vous remercie de votre compréhension.

<u>Bâtiments</u> :

Chauffage et climatisation à l'école maternelle (le coût de fonctionnement en sera moins élevé).
Rénovation de la salle des fêtes (cuisine, évier, cuisinière, lave-vaisselle, armoire de rangement, table de travail, four de remise en température et chauffage à air pulsé basse consommation).

Cette année a donc été riche en travaux et j'en profite pour remercier les élus et le secrétaire de mairie, qui m'ont accompagné dans cette mission.
J'adresse aussi mes sincères remerciements aux Sénateurs Jean-Léonce DUPONT et René GARREC, au Député Jean-Yves COUSIN et au Vice-président du Conseil Général Henri GIRARD pour l'aide financière qu'ils m'ont accordée pour la réalisation de ces travaux.

<u>Nos projets pour 2011-2012</u> :

Élaboration d'un Document d'Urbanisme.
Effacement des réseaux Rue de l'Église.
Aménagement de la voirie Rue de l'Église et Rue Saint-Loup.
Ces travaux seront sans doute réalisés sur deux années. Nous sommes actuellement dans une conjoncture financière très difficile et je souhaite rester dans une fiscalité raisonnable !

Le 07 mai dernier, un Marché a été installé Place de l'Église. Nous y trouvons divers produits de qualité. Il fonctionne bien. Venez-y plus nombreux, il pourra perdurer.

-

<u>Manifestations</u> :

Le 20 juin, à l'occasion de la Fête du Pain, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur LEYRIT, Préfet de Région. Merci Monsieur le Préfet d'être venu à notre rencontre.

Le 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de l'Armistice, Pierre BRY, Président de la Section d'Évrecy des Anciens Combattants a remis la Médaille Commémorative d'Algérie à Christian LEMOINE, et moi-même, j'ai eu le plaisir de remettre le Diplôme d'Honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939-1945, à Lucien SERGENT, en reconnaissance de son action pour la France. Honneur à ces deux récipiendaires.

Le 08 décembre, c'est avec une certaine émotion que nous avons accueilli Madame Elisabeth HUET, qui quitte son mandat d'élue et la Commune, pour des raisons professionnelles. Madame HUET a toujours œuvré, dans un esprit de discrétion et de générosité, pour le bien-être de nos Administrés. Nous tenions donc à lui manifester notre sympathie à travers quelques cadeaux.

Nous souhaitons donc bonne route à Monsieur et Madame HUET et leur adressons tous nos vœux de réussite dans leur nouvelle vie.

<u>Vie associative</u> :

A tous ceux qui œuvrent pour notre qualité de vie (Élus, Personnel Communal, Clergé, Comité des Fêtes, Comité de Fleurissement, Enseignants, APE, Conseil d'École et Bénévoles), qu'ils soient assurés de ma reconnaissance.
C'est dans un esprit de solidarité et d'amitié que nous améliorons notre qualité de vie.

Pour conclure, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans notre Commune aux nouveaux enseignants et habitants, avoir une pensée pour tous nos parents et amis qui nous ont quittés brutalement cette année.

Nos pensées iront aussi à tous ceux qui sont touchés par la maladie.

Les fêtes de fin d'année approchent ; à cette occasion, avec le Conseil Municipal, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2011 et nous vous souhaitons joie et santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Gérard LEMOINE



COMMISSIONS COMMUNALES - DELEGUES DES SYNDICATS
REPRESENTANTS LISTES ELECTORALES - CORRESPONDANTS

COMMISSIONS (* Maire ou Adjoint délégué)

Affaires scolaires (Françoise PARIS*)
Denis BELLOU - Marc COURTIAU - Jean-Louis LECHEVALIER
Bâtiments communaux (Thierry HARDY*)
Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND - Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT
Cantine scolaire (Françoise PARIS*) Firmin CUESTA - Françoise PARIS
C.C.A.S (Gérard LEMOINE*)
Conseil Richard CHOULET - Firmin CUESTA - Françoise PARIS - Arnaud MARCHAND - Jacky REGNAULT
Hors Conseil Madeleine BAZIN - Colette BELLOU - Nicole LEROY - Jeannine MARCHEGIANI - Corinne SENECAL
Fêtes et cérémonies (Jacky REGNAULT*) Monique GOMONT - Jean-Louis LECHEVALIER -
Finances et Budget (Gérard LEMOINE*) tous les membres du Conseil Municipal
Fleurissement (Françoise PARIS*) Denis BELLOU - Firmin CUESTA - Gérard GENESLAY - Monique GOMONT Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND - Jacky REGNAULT - (Monsieur Philippe MARGUERITE)
Information (Jean-Louis LECHEVALIER*) Richard CHOULET - Gérard GENESLAY - Monique GOMONT - Jacky REGNAULT
Jeunesse et loisirs (Thierry HARDY*) Marc COURTIAU - Firmin CUESTA - Gérard GENESLAY - Arnaud MARCHAND
Personnel communal (Jean-Louis LECHEVALIER*) Denis BELLOU - Arnaud MARCHAND - Jacky REGNAULT
Terrain de sport (Jacky REGNAULT*) Firmin CUESTA - Jean-Louis LECHEVALIER -
Urbanisme, Environnement et Aménagement foncier (Françoise PARIS*)
Denis BELLOU - Monique GOMONT - Thierry HARDY - Jean-Louis LECHEVALIER
Voirie communale et chemins ruraux (Gérard LEMOINE*) Richard CHOULET - Thierry HARDY - Arnaud MARCHAND - Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Adduction d'eau potable de la région d'Evrecy
Titulaires : Thierry HARDY - Françoise PARIS
Assainissement (SIAVA)
Titulaires : Denis BELLOU - Firmin CUESTA Jean-Louis LECHEVALIER
Suppléants : Marc COURTIAU - Gilles PUPIN - Jacky REGNAULT
Communauté de communes (Evrecy Orne Odon)
Titulaires : Gérard GENESLAY - Gérard LEMOINE
Suppléants : Jean-Louis LECHEVALIER - Arnaud MARCHAND
SDEC Titulaire : Jean-Louis LECHEVALIER Suppléant : Gérard GENESLAY
SIGAZ Titulaire : Gérard LEMOINE Suppléant : Richard CHOULET
Syndicat scolaire d'Evrecy Titulaires : Marc COURTIAU - Arnaud MARCHAND

DELEGUES LISTES ELECTORALES

Listes électorales politiques Gérard LEMOINE
Délégué du préfet : Roland BELLOU Délégué de l'administration : Olivier SENECAL
Listes électorales chambre d'agriculture Denis BELLOU Délégué du préfet : Roland BELLOU
Listes électorales chambre de métiers Richard CHOULET - Jacky REGNAULT
Délégué du préfet : Roland BELLOU
Délégué chef d'entreprise :Didier POULAIN Délégué compagnon : Fabien ROUSSEL
Listes électorales chambre de commerce et d'industrie Thierry HARDY - Françoise PARIS

CORRESPONDANTS

Défense Gérard LEMOINE
Grippe aviaire Denis BELLOU
Réfèrent sécurité routière Jean-Louis LECHEVALIER
CRISE (ERDF) Jean-Louis LECHEVALIER - Gérard GENESLAY

CEREMONIES



Lors de la cérémonie du 11 Novembre, Mr Christian LEMOINE a été décoré de la médaille commémorative d'Algérie



Également lors de la cérémonie du 11 novembre 2010 Monsieur Le Maire a remis à Mr Lucien SERGENT le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française

VISITE DE Mr LE PREFET





À l'initiative du comité des fêtes et de la maison de la boulangerie, Monsieur le préfet du Calvados est venu sur le site de la Fête du Pain le 20 Juin 2010 Au cours de cette visite, il a été intronisé en qualité de TALMELIER DU BON PAIN par Monsieur Daniel ROUSSEL, Président de la fédération de la boulangerie. A noter, qu'il s'agit là de la première visite d'un préfet sur le territoire de notre commune.

DEPART

La démission de Mme HUET du Conseil Municipal. Pour des raisons personnelles, Mr et Mme HUET quittent prochainement la commune d'AVENAY. Mr LEMOINE au cours d'un pot de l'amitié le 8 décembre a souligné l'implication de Mme HUET dans la vie de la commune et le dévouement dont elle a fait preuve durant son mandat municipal. Il rappelle que nous lui devons en particulier la mise en place de notre marché. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son mari, bon vent pour leur nouvelle vie.



LE NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE

Afin de vous permettre de vous y retrouver plus facilement dans les différentes autorisations d'urbanisme, il nous a semblé utile de vous rappeler les nouvelles formalités à respecter :

Constructions Nouvelles

	Pas de formalité	**Déclaration Préalable**	**Permis de construire**	**Avant la réforme**
Construction créant de la SHOB	<ou = 2m² de SHOB	<ou= 20m² de SHOB	>20m² de SHOB	Idem sauf PC pour S>ou= 20m² de SHOB sur terrain nu
Habitation légère de loisir dans un terrain de camping ou parc résidentiel de loisir	<ou= 35m² de SHON	<35m² de SHON		<ou=35 m² de SHON : soumis à DT <35m² de SHON : soumis à PC
Piscine non couverte (ou dont la couverture a moins de 1,80 m de haut)	Bassin <ou= 10m²	10<Bassin <ou=100m²	Bassin >100m² (NB : concerne aussi les piscines dont la couverture a plus de 1,80 m de haut)	Piscine non couverte : soumise à DT piscine couverte : soumise à PC

Travaux sur constructions existantes et les changements de destination

	Pas de formalité	**Déclaration Préalable**	**Permis de construire**	**Avant la réforme**
Changement de destination		Sans travaux ou avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses de bâtiment ou de façade		pour les changements de destination sans travaux PC pour les changements de destination avec travaux
Travaux de ravalement		tous		idem
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur		Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment qui ne sont pas soumises à PC Velux	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur	DT
Travaux d'entretien et de réparations ordinaires	tous			En fonction du type de travaux

Ces tableaux ne concernent pas les secteurs sauvegardés et les sites classés
PC = permis de construire ; DP = déclaration préalable

SHOB Surface Hors Œuvre Brute : somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction calculée à partir du nu extérieur des murs de façades y compris les combles et les sous sols non aménageables, les balcons, loggias, toitures terrasses accessibles.
SHON : Surface Hors Œuvre Nette : obtenue après déduction de la surface des combles et des sous sols non aménageables , des surfaces non closes, surfaces de stationnement , bâtiment agricole et serre de production

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Projets pour l'année 2011

En complément de la présentation de l'équipe municipale, il nous apparaît intéressant de vous présenter les quelques projets des commissions qui devraient voir le jour durant la nouvelle année et le suivi des projets qui vous avaient été présentés l'an passé, afin que vous puissiez en suivre l'évolution.

Commission CIMETIERE

Le nouveau cimetière est désormais opérationnel. Les allées ont été positionnées et les emplacements définis.

Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Salle des fêtes : des travaux vont être réalisés : modification du système de chauffage, installation d'un nouveau dispositif de cuisson, mise en place d'un lave vaisselle, de tables en inox, dans les semaines à venir.

Commission URBANISME

Le Conseil Municipal a rencontré courant novembre 2010 Monsieur DOLLEY du CAUE (Comité d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin de réfléchir aux orientations d'urbanisme pour notre commune. Deux choix s'offrent à la municipalité : soit réaliser une Carte Communale, soit élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

La carte communale offrira à la commune deux compétences : définir des zones non constructibles et définir des zones constructibles Toutefois pour ces dernières, aucune possibilité d'étaler dans le temps les constructions.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettra pour AVENAY :

1. De définir des zones immédiatement constructibles
2. De définir des zones à urbaniser, c'est à dire d'échelonner dans le temps les nouvelles constructions.
3. De définir des zones à vocations agricoles ou seules seront autorisées les constructions liées à l'exploitation agricole.
4. De définir des zones naturelles c'est-à-dire interdites à toute construction.
5. Des règles à respecter pour toutes nouvelles constructions

Certes le PLU est plus onéreux et plus long dans son élaboration, mais il préserve la commune de toute construction anarchique et tout lotisseur devra tenir compte du PLU afin d'établir le règlement d'un futur lotissement.

Lorsque le Conseil Municipal aura opté pour l'une ou l'autre orientation d'urbanisme, enquête et réunion publiques vous permettront de vous associer à ce projet.

Petit Rappel d'urbanisme : en matière d'urbanisme tous travaux concernant l'aspect extérieur de votre habitation sont soumis à autorisation d'urbanisme.

1. Pour les travaux inférieurs ou égaux à $20m^2$ faire une demande préalable de travaux
2. Pour les travaux supérieurs à $20m^2$ faire une demande de permis de construire.
3. Pour toute démolition faire une demande de permis de démolir
4. Une demande de permis d'aménager doit être déposée pour tout lotissement

Pour toute division parcellaire : un certificat d'urbanisme opérationnel doit être déposé en mairie (CUb)

C.R.I.S.E : Correspondant Réseaux Intempéries pour la Sécurité Électrique

Lors de la réunion du conseil municipal du 7 octobre 2010, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier ERDF qui sollicite la désignation dans chaque commune d'un intermédiaire C.R.I.S.E ainsi que d'un suppléant. Après avoir délibéré, le conseil municipal nomme à l'unanimité Monsieur Jean Louis Lechevalier pour correspondant titulaire et Monsieur Gérard Géneslay pour correspondant suppléant.

Qui est-il ?

Cet interlocuteur C.R.I.S.E est choisi par le maire, qui a bien sûr le loisir d'assumer ce rôle, s'il le souhaite. C'est une personne à laquelle ERDF s'attachera à transmettre une bonne connaissance des réseaux, puis à informer au fil de l'eau dans le cadre d'une animation en réseau.
C'est une personne de terrain qui, forte de ses connaissances, saura faciliter la localisation des dégâts causés aux réseaux sur sa commune.
C'est une personne de proximité, dont le rôle de correspondant C.R.I.S.E sera connu des habitants de la commune et qui pourront l'aider dans la localisation des incidents.

Quel est son rôle ?

C'est un précieux relai d'information en situation de perturbation d'ampleur significative sur les réseaux d' électricité.
Il ne se substitue pas à nos techniciens mais facilite la diffusion des recommandations d'ERDF Calvados auprès des habitants et favorise l'information sur les travaux de rétablissement.
Il informe la population afin d'éviter une saturation téléphonique au niveau du centre d'Appel Dépannage dans les premières heures après les intempéries.
Il organise en cas de besoin l'aiguillage ou l'accompagnement des équipes d'intervention pour accélérer les dépannages.
En situation d'incident d'ampleur significative, il est le lien privilégié entre la mairie et ERDF : avec le maire, il est le seul autorisé à joindre directement la cellule de C.R.I.S.E, ainsi que la cellule en sous-préfecture, notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation..

Commission COMMUNICATION
Mise en place d'un point de vente hebdomadaire

L'année dernière c'était un projet et cette année nous l'avons concrétisé : nous avons notre point de vente hebdomadaire. Ces quelques mois d'activité ont permis aux marchands et habitants de faire connaissance, aux personnes venant au marché de se rencontrer.
Après quelques mois, des mises au point sont encore nécessaires.
Afin que ce point de vente perdure, il a été demandé par le biais du référent des marchands, une présence plus assidue de certains marchands et bien entendu, il est demandé la même chose à l'ensemble des habitants.
Nous remercions les personnes, marchands et habitants, grâce à qui ce marché a vu le jour et merci à ceux qui en font un endroit vivant et convivial.

Renseignements utiles

MAIRIE	Téléphone et Fax	02.31.80.56.96
	Téléphone	09.61.37.37.04
	Adresse électronique	commune.avenay@orange.fr
MAIRE	M. Gérard LEMOINE	02.31.80.57.89
1er ADJOINT	M. Jean-Louis LECHEVALIER	02.31.80.59.87
2ème ADJOINT	Mme Françoise PARIS	02.31.80.46.44
3ème ADJOINT	M. Jacky REGNAULT	02.31.80.51.89
4ème ADJOINT	M. Thierry HARDY	02.31.73.17.79



ECOLE D'AVENAY
Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD
Tél. : 02.31.80.74.03 @ : ecole.avenay@orange.fr

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY
Principal : Mme COLIN
Tél. : 02.31.80.54.37 @ : ce.0140051e@ac-caen.fr



PAROISSE SAINT-GERBOLD LES DEUX VALLEES
Père Jean Parfait CAKPO
Tél. : 02 31 73 66 15

SERVICE DES EAUX
S.A.U.R Grentheville N° Azur : 0810 014 013

FRANCE TELECOM
Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon contrat)

POSTE D'EVRECY
02.31.08.32.20



SERVICES E.R.D.F
Sécurité – Dépannage : N° Azur : 0 810 333 014
SERVICES G.D.F
Sécurité – Dépannage : N° Azur : 0 810 331 000





ALLO URGENCES
Pompiers de Caen :**18 (ou 112 appel européen pour tous types d'urgences)**
SAMU de Caen (Urgences médicales): **15**
Gendarmerie d'Évrecy : **02.31.08.35.53 (17 en dehors des heures d'ouverture)**
Centre anti-poison Rouen : 02.35.88.44.00 Rennes : 02.99.59.22.22
CHU Côte de Nacre : 02.31.06.31.06





TARIFS

CONCESSIONS CIMETIERE



100 ans : 100 €uros
50 ans : 77 €uros
30 ans : 50 €uros

CONCESSIONS COLUMBARIUM

50 ans : 650 €
30 ans : 450 €

CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE



Enfants :	3,40 €uros par repas
Adultes :	4,00 €uros par repas
Garderie du matin :	1,60 €uro par jour
Garderie du soir (16h30 – 18h00) :	1,60 €uro par jour (2,00 € jusqu'à 18h30)
Etude surveillée (17h00 – 18h00) :	2,00 €uro par jour (2,40 € avec garderie jusqu'à 18h30)

TELE ALARME

1er tarif : 4,57 €uros par mois (bénéficiaires non imposables)
2ème tarif : 7,62 €uros par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

LOCATION SALLE DES FÊTES (tarifs à compter du 01.01.2011)



Habitants de la commune :	120 €uros
Personnes hors commune :	250 €uros
Frais de chauffage :	31 €uros
Location courte (demi-journée) :	30 €uros

CONTRIBUTIONS DIRECTES :

	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'Habitation	07,58 %	2,20 %
Foncier Bâti	15,26 %	4,23 %
Foncier Non Bâti	33,53 %	6,80 %
Taxe Professionnelle*	10,21 %	2,21 %

(* Taux relais sur la compensation financière des entreprises, suite à la suppression de la T.P).







Informations pratiques

****

PERMANENCES DE MAIRIE

Le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.

Tél/Fax : 02.31.80.56.96 - Tél : 09.61.37.37.04

E-mail : commune.avenay@orange.fr

Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances notamment. Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou les Maires Adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2010.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2011 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.

****

RECENSEMENT MILITAIRE

ARMEE DE TERRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- o Carte Nationale d'Identité
- o Livret de Famille
- o Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- o Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.

DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés (par courrier ou par Internet dans les moyennes et grandes villes) directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre courrier en cas de demande par écrit.



DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT



Création :

1/ Vous êtes déjà titulaire d'un **titre sécurisé** (vous voulez obtenir un passeport et vous êtes déjà titulaire d'une carte d'identité sécurisée ou vous voulez obtenir une carte d'identité et vous êtes titulaire d'un passeport électronique ou biométrique – passeports délivrés depuis le 13 avril 2006-).

2/ Vous êtes titulaire d'un titre **non sécurisé** (cas des passeports délivrés avant le 13 avril 2006) encore valable ou périmé depuis moins de deux ans.

Dans ces deux cas, vous devez fournir :

Justificatif de domicile de moins de trois mois.
Deux photos d'identité.
Titre sécurisé ou non sécurisé dont vous êtes titulaire.

Renouvellement :

Pour le renouvellement d'un **titre sécurisé** ou **non sécurisé**, mais encore valide ou périmé depuis moins de deux ans, vous devez produire :

Justificatif de domicile de moins de trois mois.
Deux photos d'identité.
Le titre sécurisé ou non sécurisé que vous souhaitez renouveler.

3/ Dans tous les autres cas, qu'il s'agisse d'une création ou d'un renouvellement, vous devez fournir :



Justificatif de domicile de moins de trois mois.
Deux photos d'identité.
Copie **intégrale** de l'acte de naissance.
Justificatif de nationalité si votre extrait de naissance ne permet pas de le justifier.

4/ Pour les mineurs, vous devez fournir en plus des documents ci-dessus :

Nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents.
Pièce d'identité du parent demandeur.
Livret de famille
Le cas échéant, copie du Jugement de divorce désignant le tuteur.

Cas particulier des cartes d'identité :

La création d'une carte d'identité est gratuite. Son renouvellement également. Un timbre fiscal de 25 € est toutefois demandé si l'ancienne carte ne peut être produite lors du renouvellement.

Cas particulier des passeports :

La Mairie d'AVENAY ne peut plus traiter ce genre de demande. Vous devez vous rendre à la Mairie d'Évrecy (téléphoner au préalable), à la Mairie de Caen, ou dans une vingtaine d'autres Mairie du Département (liste disponible en Mairie).

En plus des documents décrits ci-dessus, vous devez fournir un timbre fiscal de:

17 € pour les mineurs de moins de 15 ans (20 € avec les photos faites sur place).
42 € pour les mineurs de plus de 15 ans (45 € avec les photos faites sur place).
86 € pour toute personne majeure (89 € avec les photos faites sur place).



N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait !

UN GESTE CITOYEN POUR PRESERVER L'AVENIR DE NOTRE PLANETE

LA DECHETTERIE

Route de Préaux Bocage 14210 SAINTE HONORINE DU FAY

Les déchets acceptés : Encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferraille, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries...

Les déchets refusés : Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs

Un produit recyclé, c'est moins d'impôts pour vous, pour nous, pour tous. RECYCLONS.

Les horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :	**Les horaires d'été** (du 1er avril au 30 septembre)
Mercredi 14h00 - 16h30	Lundi 14h30 - 18h00
Vendredi 14h00 - 16h30	Mercredi 14h30 - 18h00
Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30	Vendredi 14h30 - 18h00
	Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 – 18h00



Tarification Incitative du service Déchets Ménagers

Depuis 2004, votre Communauté de Communes EVRECY-ORNE-ODON exerce la compétence Déchets Ménagers et Assimilés. A ce titre, les élus communautaires mènent une réflexion et ont commandé une étude afin d'envisager de modifier le financement de ce service.

Les objectifs sont multiples :

Il apparaît nécessaire de se mettre en marche pour réduire de 7% la quantité de déchets à incinérer d'ici 2015. C'est une exigence du Grenelle de l'environnement. Il est indispensable d'améliorer nos performances en matière de tri et de recyclage des déchets valorisables en limitant le recours aux matières premières vierges.

Le principe du pollueur payeur doit être appliqué pour les ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire non valorisables. L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) doit nous y inciter. Le coût du service doit se rapprocher de la quantité de déchets à traiter, de manière comparable à la facturation du service d'eau potable ou d'électricité, où chacun paie en fonction de sa consommation avec un abonnement pour pallier les charges fixes. Vos représentants élus ont à cœur de faire bénéficier notre collectivité, et donc vous tous, des aides substantielles de l'ADEME qui sont associées à l'atteinte de ces objectifs. Nous ne devons pas manquer ces opportunités.

Quels principes mettre en œuvre ?

Tenter de ne pas augmenter la charge financière de la Communauté de Communes

Conserver la bonne qualité de service que nous avons et l'améliorer avec la dotation envisageable de conteneurs individuels de capacités adaptées au foyer à desservir.

Faire financer de manière équitable le service d'élimination des ordures en fonction du nombre de présentations du conteneur à la collecte.

Assurer le plus juste prix pour l'enlèvement des produits recyclables, déduction faite des aides ECO Emballage.

Financement actuel **:** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : système basé sur la valeur locative de l'habitation (surface, coefficient de situation, coefficient d'entretien, et de confort). Ces valeurs locatives, jamais revues depuis 1970, nécessiteraient une réforme urgente de l'État pour une plus grande équité. Cette taxe est associée à un pourcentage voté chaque année par la collectivité compétente (Conseil Communautaire) pour assurer l'équilibre budgétaire.

Financement envisagé **:** Tarification « incitative » en fonction du service :

Avec une partie fixe liée aux charges de ramassage, aux coûts de collecte et de tri des matériaux recyclables ainsi que des services de déchetterie.

Une partie variable incitative qui avantagera les foyers qui trient correctement. Un conteneur pour les ordures résiduelles sera mis à votre disposition et le coût sera proportionnel à la fréquence de présentation et au volume du conteneur.

Ce qui vient de vous être présenté ne constitue qu'une esquisse de solution sur laquelle la communauté de communes continue de travailler. Pour l'année 2011 le mode de financement actuel se poursuivra.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite des travaux de vos délégués, au fur et à mesure des évolutions techniques et financières adoptées par le Conseil Communautaire.

RAPPEL SUR LE CIVISME
POUR UNE VIE AGREABLE POUR TOUS

Définition :

Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et le respect de ses conventions.

De ce fait, nous vous rappelons que :

Des containers sont mis à la disposition des habitants de la commune afin que chacun fasse le tri sélectif (papier, verre, plastique). **Cet endroit n'est pas un dépôt d'ordures**. Merci pour l'environnement et pour les yeux de ne pas laisser cartons, déchets banals (poubelles) ou autres autour des containers. De plus merci de penser à vos concitoyens habitant à proximité des containers : ne déposez pas vos déchets trop tôt le matin ou à des heures tardives pour éviter les nuisances sonores.

La Commune est paisible, merci de ne pas perturber outre mesure le calme de notre village en faisant vrombir les moteurs de vos engins (quad, scooter, moto) sur les routes ou dans les champs.





Concernant les nuisances sonores des horaires ont été instaurés à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse), merci des les respecter :

Du lundi au vendredi : 8h – 19h
Le samedi : 9h-12h et 15h-19h
Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

L'air de notre commune est encore sein, merci de ne pas polluer l'air de votre voisin avec des feux intempestifs, nauséabonds et interdits.



Les trottoirs sont faits pour pouvoir marcher seul, en groupe ou avec des enfants en poussette et ce en toute sécurité, merci de respecter le stationnement de façon à ce que les piétons ne soient pas obligés d'emprunter la route.
D'autre part il a été constaté qu'aux heures d'arrivée et de départ des enfants, la circulation était quasiment impossible aux abords de l'école aussi bien pour les voitures que pour les personnes sur les trottoirs, un peu de discipline à l'extérieur de l'école ne serait pas de trop.
Enfin, concernant la circulation, nous constatons régulièrement que certains conducteurs empruntent les sens interdits installés dans la commune au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité. Le respect du code de la route est impératif partout, y compris dans notre village.

Nous aimons beaucoup nos amis les chiens, mais ne les laissez pas se balader seuls dans la commune, cela peut être dangereux pour nos enfants, nos voisins, nos amis.

CES GESTES DE CIVISME PERMETTRONT A TOUT LE MONDE DE VIVRE ENCORE MIEUX DANS NOTRE COMMUNE.

Et n'oubliez pas le proverbe :
LA LIBERTE DES UNS S'ARRÊTE LA OU COMMENCE CELLE DES AUTRES



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES A CARACTERES GENERAL **82 667**

dont :	Eau	2 000	
	Électricité	8 500	
	Combustibles	7 500	
	Alimentation	15 100	
	Petit matériel	1 000	
	Fourn. de bureau	2 000	
	Fourn. Scolaires	3 900	
	Entretien bâtiments	10 895	
	Entretien voirie	10 233	
	Entretien matériel	3 350	
	Primes d'assurances	3 750	
	Fêtes et cérémonies	1600	
	Téléphone/Timbres	2 500	
	Frais de transport	1 600	

IMPOTS ET TAXES **1 950**

FRAIS DE PERSONNEL **113 700**

GESTION COURANTE **63 353**

dont :	Indemnité élus	22 550	
	Service incendie	7 095	
	Charges intercom.	26 540	
	Subventions	5 408	

FRAIS FINANCIERS **11 148**

AUTRES DEPENSES **400**

TOTAL FONCTIONNEMENT 272 028 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURS. EMPRUNTS **14 400**

ACQUISITIONS **22 407**

dont :	Plantations	412	
	Matériel communal	20 903	
	Matériel école	1 092	

GROS TRAVAUX **187 290**

dont :	Assainissement	500	
	Bâtiments	11 000	
	Voirie	175 790	

TOTAL INVESTISSEMENT 224 097 €

TOTAL DEPENSES 2010 496 125 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ATTENUATION DE CHARGES		**9 600**	
dont :	Remboursement salaires	9 600	
VENTE DE PRODUIT			**28 400**
dont :	Cantine/Garderie/Étude	27 500	
IMPOTS ET TAXES			**88 135**
dont :	Contrib. Directes	70 581	
	Droits de mutation		17 038
DOTATIONS DE L'ETAT			**114 500**
dont :	D.G.F		54 342
	Fds Nal Taxe Prof.		21 440
	Emplois aidés		19 840
	Autres dotations		18 878
AUTRES RECETTES		**9 500**	
dont :	Loyers	7 300	
EXCEDENT 2009		**21 893**	

TOTAL FONCTIONNEMENT 272 028 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS	**13 650**
SUBVENTIONS	**62 750**
EMPRUNT	**120 000**
REPRISE SUR RESULTAT 2009	**8 056**
EXCEDENT 2009	**19 641**

TOTAL INVESTISSEMENT 224 097 €

TOTAL RECETTES 2010 497 476 €

BUDGET DU C.C.A.S

	Entretien du matériel	350
	Impôts et taxes	165
	Secours en argent	524
	Subvention A.D.M.R	400
	Bourses communales	300
	Virement à l'investissement	365
TOTAL DEPENSES 2010	***2 104 €***	
	Concessions cimetière	250
	Location téléalarme	198
	Subvention communale	1 000
	Loyers	600
	Excédent 2009	56

TOTAL RECETTES 2010 2 104 €





Etat-civil



NAISSANCES

Tarja VAN WYNSBERGHE	27 mars 2010
Paulien CLÉMENT	29 avril 2010
Ava FERRÉ	23 juillet 2010
Eloi BARBOT	10 août 2010
Odran BARBOT	10 août 2010
Énora REBOURS	18 novembre 2010
Justine MORDANT	12 décembre 2010



Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.





MARIAGES

Néant



DECES

Patrick BERNARDIN	30 décembre 2009
Adrienne REGNAULT	10 février 2010
Denise KOVACS	20 février 2010
Catherine POUSSIER	12 mai 2010
Lydie BIARD	27 juin 2010
Louise LECHEVALIER	11 juillet 2010
Léa LEFÈVRE	25 juillet 2010
Louis LECHEVALIER	07 août 2010
L'abbé Étienne KOVACS	28 août 2010
Odette COLIBERT	15 décembre 2010
Roland BELLOU	27 décembre 2010





Sincères condoléances aux familles.



U.N.C A.F.N. Section d'Evrecy

Avenay - Baron s/Odon - Esquay-Notre-Dame - Evrecy - Gavrus - Neuilly-le-Malherbe

Compte rendu d'activité des anciens combattants 1er Semestre 2010



Dimanche 11 Avril 2010 à MEZIDON CANON
Assemblée générale de l'UNC Calvados

Vendredi 7 Mai 2010 à CAEN
Accompagnement des élèves du collège d'Évrecy devant la plaque des déportés à la poste Gambetta

Samedi 8 Mai 2010 à AVENAY
8 H 30 : Café et croissants offerts par la municipalité.
9 H 00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts. Discours du Maire et du Président des anciens combattants.

Samedi 12 Juin 2010 à AMAYE SUR ORNE
Inauguration de la Stèle élevée en mémoire des Gallois du 53ème RD Welch division par les vétérans Anglais accompagnés par M Pengelly.

Dimanche 20 Juin 2010 à CAEN
Congrès départemental UNC Calvados (90 ans). Remise de diplômes aux porte-drapeaux.

Samedi 2 Octobre 2010
Cérémonie à la cote 112 avec le Major John Wajendie et Bill Edwards, président de l'association en présence aussi de Mr Osmont, président association Cote 112. Un film a été tourné par les cinéastes anglais sur les lieux des combats Cote 112.

Jeudi 11 novembre 2010 à AVENAY
11 H 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.
Décoration médaille commémorative d'Algérie à Mr Christian Lemoine et Diplôme d'Hon neur des Combattants d'Armée Française à Mr Lucien SERGENT.
Vin d'honneur offert par la municipalité

Dimanche 5 Décembre 2010
Cérémonie officielle de la journée d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Au cours de l'année 2010, nous avons eu 3 décès d'Anciens Combattants :
Mr Yvan La Fontaine (Évrecy), Mr Aimé Coeuret (Esquay notre Dame), Mr Marcel Moinse (Baron sur Odon)

Samedi 22 Janvier 2011 – Assemblée générale
Préparation d'un voyage le samedi 9 Juillet en Angleterre organisé par Bill Edwards en mémoire du 43éme Wessex.



Cérémonie du 11 novembre 2010 à AVENAY

Le Président

BRY Pierre

L'Association Odon - Cote 112 en 2010

L'année 2010 a été marquée par deux principaux évènements sur la Cote 112.

Cérémonie du 66ème anniversaire des batailles de l'Odon le 11 juillet 2010 :

Un groupe de vétérans, emmené par le Major Majendie, est venu en bus marquer l'effort de mémoire et se recueillir sur les lieux de leurs durs combats lors de l'opération Jupiter.



Tournage d'un reportage vidéo le 2 octobre 2010.

Sous le patronage de Bill Edwards, président des vétérans de la 43ème Wessex, accompagné par le Major Majendie, une petite délégation militaire et une équipe de cinéastes est venue filmer le site historique de la Cote 112, et interviewer certains témoins d'époque.
Une petite cérémonie de recueillement a eu lieu, avec dépôt de gerbe.

John Majendie (à gauche) et Bill Edwardes.



Lors de son discours Bill Edwards a mentionné que son association, en raison de l'âge avancé des derniers membres, et de leur validité, allait arrêter de programmer des voyages organisés chaque année sur la Cote 112. C'est avec regret que nous apprenons çela.
La journée s'est terminée par un pot de l'amitié très convivial, en la mairie d'Esquay Notre Dame.

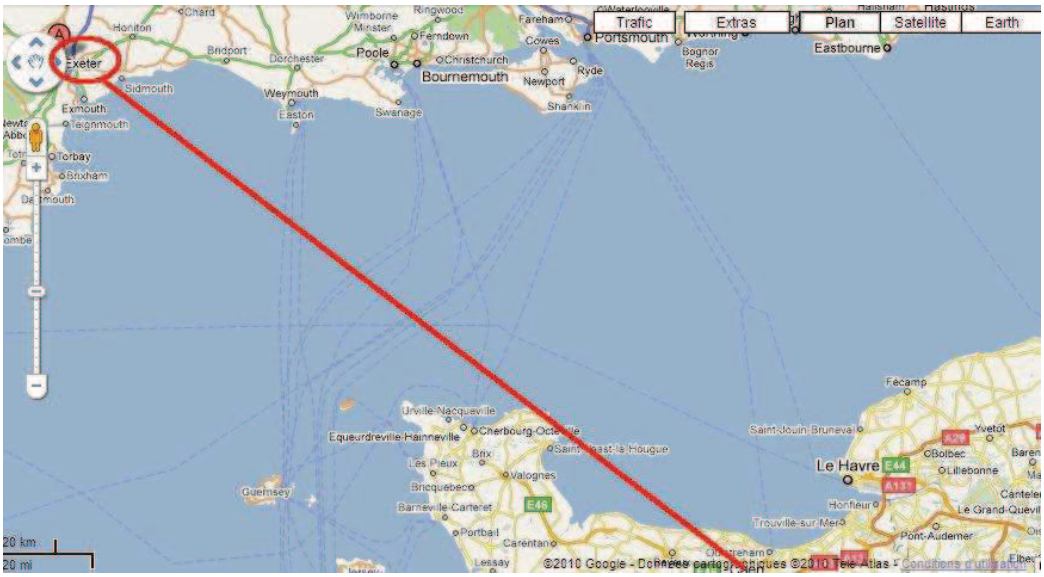
Une copie du film nous sera transmise dans quelques mois ; j'aurai l'occasion de la faire circuler.



Projet pour 2011 : voyage en Angleterre du 8 au 10 juillet 2011

Bill Edwards va organiser le **samedi 9 juillet 2011,** dans la cathédrale d'Exeter (sud ouest de l'Angleterre, près des côtes), une dernière grande cérémonie en mémoire de la 43ème Wessex et a suggéré à tous ses amis français, de s'organiser pour y participer.
Suggestion : Nous louons un bus, traversons la Manche la nuit du vendredi au samedi (départ Cherbourg ou Caen), arrivons dans Exeter en fin de matinée. Déjeuner. Cérémonie l'après-midi. Dîner avec les vétérans. Nuit dans l'université d'Exeter (faible coût). Et retour le dimanche.

Je n'ai pas encore d'estimation de coût, mais j'invite d'ores et déjà toutes les personnes intéressées à se faire connaître en m'appelant ou en m'écrivant.
Plus nous serons nombreux et mieux ce sera !



Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.
Gilles Osmont Président Odon - Cote 112
Pour m'écrire : en Mairie.
14210 Esquay Notre Dame
Pour m'appeler : 06 07 70 67 54



L'EDITO DU PERE JEAN PARFAIT

<u>Les permanences au presbytère</u>
lundis et mercredis de 10 h à 12 h
D'autre part, vous pouvez joindre le Père Jean Parfait au **02 31 73 66 15**
Tous les soirs à partir de 19 heures 30 et le samedi en dehors des heures de messe

Dans nos villes et villages, les décorations officielles sont là pour nous rappeler la proximité des festivités de fin d'année. Mais surtout nous plonger avant l'heure dans l'ambiance des fêtes de Noël.
Au-delà de ses manifestations extérieures qui risquent de toucher plus le superficiel que le spirituel, il nous est bon d'accueillir un voeu de joyeux Noël de vérité, d'humanité, ou de fraternité mais aussi de tendresse et de douceur comme le Divin Enfant de nos crèches.
C'est dans cet esprit que je vous propose ce conte de Noël à méditer :

« POUR TON BONHEUR ».
Jonathan, neuf ans, arrive avec les bergers à la crèche de Bethléem. Les bergers ont amené plein de bonnes choses au nouveau-né : du lait, de la laine et même un agneau. Jonathan est tout triste et pleure. Jésus lui demande : -Pourquoi pleures-tu ?
- Je pleure parce que je ne t'ai apporté aucun cadeau ;
- Tu peux m'offrir quelque chose, lui dit Jésus.
- Je veux bien t'offrir ce que j'ai de plus beau ; lui répond Jonathan tout heureux.
- Je voudrais trois choses de toi lui, demande Jésus.
- Ma game-boy, mon plus livre, mon avion électrique, propose de suite Jonathan.
- Non, dit Jésus, je n'ai pas besoin de tout ça. Ce n'est pas pour cela que je suis venu sur Terre. Je voudrais quelque chose de tout à fait spécial de toi.
- Ah bon, et quoi ? demande Jonathan, très curieux de savoir.
- Offre-moi donc le dernier devoir que tu as fait à l'école, dit Jésus doucement.
Jonathan sursauta : il s'approcha tout près de la crèche et il chuchota à son tour.
- Mais écoute, mon Jésus, la maîtresse a écrit dessus « insuffisant ! »
- C'est bien pour cela que je le veux ! dit Jésus.
- Mais pourquoi ? demanda Jonathan.



- Donne-moi toujours ce qui est classé «insuffisant » dans ta vie. Tu me le promets ?
- Je veux bien, répondit le petit garcon.
- Je veux encore un deuxième cadeau, dit Jésus. Donne-moi ton bol de petit-déjeuner.
- Mais je l'ai cassé ce matin !
- Alors ! Apporte-moi ce que tu as cassé dans ta vie, je le réparerai. Tu me donneras ça aussi ?
- Oui, je veux bien. Si tu veux ça, je te le donne aussi, dit Jonathan.
- Et maintenant, mon troisième souhait, dit Jésus. Voilà, apporte-moi la réponse que tu as faite à ta maman quand elle t'a demandé comment ton bol s'est cassé. A ce moment, Jonathan a posé sa tête sur le bord de la crèche et il s'est mis à pleurer, mais à pleurer à grosses larmes.
- J'ai, J'ai, J'ai ... Il avait du mal à parler. J'ai dit que le bol était tombé par terre et que c'était la faute de ma petite soeur, mais en vrai, c'est moi qui l'ai poussé de la table parce que j'étais très en colère.
- Apporte-moi aussi tous tes mensonges, tes jalousies, ta fierté, tout ce que tu penses avoir fait de méchant, dit Jésus. Et si tu viens avec tout ça vers moi, je te prendrai dans mes bras ; je te consolerai et je t'aiderai. Je veux te libérer et non te juger. Je t'accueille dans ta faiblesse, tes limites, ta fragilité. TU VEUX BIEN ACCEPTER MON CADEAU ?

Jonathan écouta et s'émerveilla. Son coeur jubilait et il riait de bonheur complètement renouvelé par ce dialogue.

Justement ce bonheur et cette joie véritables que rien ne peut nous ravir, Jésus veut les donner à tous.



BONNES FETES ET MEILLEURS VOEUX A TOUS.

Jean Parfait CAKPO.

ECHOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EVRECY - ORNE - ODON

La commune d'AVENAY comme les 18 autres communes, est représentée et peut s'exprimer au sein du conseil communautaire de la CCEOO. En effet, nous avons en début de mandat élu deux délégués pour les communes de moins de 1 000 habitants et trois au-delà. Concernant notre collectivité, ont été désignés par le conseil municipal : Monsieur Gérard LEMOINE et Monsieur Gérard GENESLAY.

Quelles compétences peuvent être exercées par la communauté ?
Toutes celles que détenaient précédemment les conseils municipaux et que ceux-ci ont décidé de lui transférer. Cela signifie qu'à compter du jour de transfert, la commune est dessaisie des dossiers (exemple : la voirie communale - la gestion des déchets - la petite enfance - etc.)

Avant l'été 2010, tous les foyers de la CCEOO ont été destinataires du nouveau guide pratique de son territoire. Vous trouverez dans ses pages, tous les renseignements concernant les 19 communes de notre groupement.
Il a été réalisé par la souscription d'insertions publicitaires et nous remercions les annonceurs. De même, nous avons mis en ligne notre site Internet actualisé. Allez le visiter à cette adresse : **www.evrecy-orne-odon.net**

Afin de compléter ces outils de communication, vous recevez les bulletins d'information de la CCEOO, le calendrier annuel concernant la collecte des déchets ménagers et les déchetteries et quelques autres bulletins d'informations ponctuelles. Vous pouvez également en cas de besoin vous adresser à notre bureau dont toutes les coordonnées figurent dans le guide ou envoyer un E-mail à l'adresse suivante : cc.evrecy.orne.odon@wanadoo.fr

Quelques décisions du Conseil Communautaire

- Ayant pris la compétence, nous avons réalisé sur notre territoire un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ainsi que la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP). Cet état des lieux sera communiqué aux conseils municipaux, les réalisations restant la compétence des communes.

- Le Gymnase communautaire ORNE-ODON situé à Fontaine-Etoupefour donne toute satisfaction de fonctionnement. Il est fréquenté par nos scolaires et les associations sportives de la CCEOO qui ont souhaité l'utiliser.

- Comme chaque année, des travaux de voiries communales sont entrepris dans les communes qui ont déposé un dossier, la voie proprement dite est prise en charge par la communauté et les trottoirs et accotements restent à régler par la commune.

Le dernier programme de remembrement des communes d'Avenay, Maizet et Sainte Honorine du Fay a atteint pour cette année un montant de 450 445 € TTC. Cette opération est largement subventionnée par le Conseil Général et par la Dotation Globale d'Equipement.

- L'aménagement de la zone d'activités communautaire de "La Croix Boucher" située à Évrecy se poursuit de façon très satisfaisante puisqu'il ne reste plus qu'un lot à commercialiser.

- La CCEOO travaille également pour améliorer votre environnement. Les travaux d'aménagement de LA GUIGNE, petit cours d'eau allant de Vacognes - Neuilly au Moulin de Bully, sont déjà très avancés ; ils ont été réalisés par "Rivières et Bocages" et "Espace Normandie". D'autres travaux sont engagés pour rétablir la libre circulation des poissons migrateurs. Enfin, un sentier pédagogique vous expliquera l'environnement du chemin.

- Du côté de l'Odon, la CCEOO, comme toutes les structures bordant cette rivière, d'Ondefontaine à Caen, a adhéré au projet de réaliser une étude diagnostique sur tout le bassin versant. Elle a pour but de déterminer et de programmer des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges et du lit mineur, ainsi qu'un état des lieux et des propositions d'actions concernant les ouvrages.

- Pour les mélomanes, rejoignez nos deux écoles de musique :
École de Musique Orne - Odon située à Gavrus
L'Association de Loisirs de Feuguerolles - Bully - section Musique

Parlons "Finances"

Le Conseil communautaire, sur proposition de la commission des finances, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2010; ont été ainsi votés :
- Taxe d'habitation : 2,20 %
- Taxe sur le foncier bâti : 4,23 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 6,80 %
- Taux relais sur la compensation foncière des entreprises : 2,21 %

Vous avez pu noter toutes les indications concernant les budgets de la CCEOO dans le Bulletin N° 9

La communauté de communes, à la demande des communes, exerce de plus en plus de compétences. Ainsi, unissant leurs efforts, les communes seront mieux équipées pour répondre à vos besoins. Les locaux de la CCEOO, pour ceux qui les connaissent, sont devenus vraiment insuffisants. Le conseil communautaire a donc décidé l'achat d'un siège mieux adapté à ses besoins.

Déchets ménagers

Il faut protéger notre environnement et par conséquent il faut "Trier Mieux et Trier Plus"

N'oubliez pas que c'est l'affaire de tous. Notre communauté de communes, pour gérer les déchets ultimes, adhère au syndicat d'incinération de Colombelles (SYVEDAC) et met à votre disposition deux déchèteries. Concernant le Tri Sélectif : il se fait soit par apport volontaire aux containers, soit par ramassage en porte à porte, cela dépend de votre lieu d'habitation. Le calendrier 2011 rappelant toutes les consignes de ramassage et de tri vous sera distribué avant la fin de l'année.
Vous pouvez faire vous-même votre compostage, téléphonez à la CCEOO qui vend des composteurs de 400 ou 800 L (Bois ou plastique).

Petite Enfance

Le conseil communautaire a décidé d'investir dans le domaine de la "petite enfance" et ainsi aider les jeunes parents de notre territoire. Deux nouvelles structures "multi-accueil" pour enfants de moins de 6 ans verront le jour dans les mois à venir, l'une à Evrecy et la seconde à Maltot.

Le RAM (Relais d'assistantes maternelles) qui connaît un réel succès devrait revenir sous compétence de la CCEOO et intégrer le nouveau local qui sera construit à Evrecy. Un nouveau RAM est également prévu à Maltot.

Pour terminer, il faut rappeler que la Communauté de Communes EVRECY-ORNE-ODON est partie intégrante du Syndicat Mixte CAEN-METROPOLE. Ce syndicat avec l'aide de l'AUCAME, agence d'urbanisme, est chargé d'élaborer le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) document prévisionnel d'aménagement du territoire, à longue échéance. Il comprend 3 documents :

- un rapport de présentation
- un projet d'aménagement et de développement durable
- un document d'orientations générales

Lorsque ce SCoT aura été adopté, très rapidement maintenant, les PLU de chaque commune devront être en concordance avec ses prescriptions.

Monsieur Roger ENTFELLNER, Président, tous les membres du Conseil Communautaire ainsi que le Personnel de la CCEOO vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous adressent leurs voeux les plus sincères.



Zone d'activités « la croix boucher À EVRECY

La déchetterie



OMAC EVRECY ORNE - ODON
Saison culturelle 2011

Le dimanche 9 janvier	Maizet à 16h	Chambres de Mémoires	Danse contemporaine
Le samedi 12 février	Evrecy à 20h45	Un jour j'irai à Vancouver	Théâtre récit
Le samedi 9 avril	Evrecy à 20h45	Soudaine timidité des crépuscules	Théâtre
Le samedi 14 mai	Evrecy à 20h45	Chica Milonga	Chanson tango

Réservations :
le mardi précédant le spectacle auprès de :
Ericka Le Mazier au 02 31 80 57 49.

Le prix des places

Tarifs normaux	**Tarifs réduits**	**Tarif abonné**
Adulte : 10 €	Adulte : 8 €	carte à 5 € puis 7 € par spectacle
Jeune de 11 à 18 ans : 4 €	Etudiant : 7 €	
Enfant de moins de 11 ans : gratuit	Demandeur d'emploi : 4 €	

École de Musique Orne-Odon

Année 2010/2011



Année 2010/2011

L'école de musique Évrecy - Orne - Odon a mis en place cette rentrée 2010-2011 un ***atelier de musiques actuelles*** pour les élèves de l'école mais également pour toute personne désirant jouer ou chanter dans un groupe. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Coordinatrice Pédagogique Esther Steciuk pour un certain nombre de chansons qui nécessitent 4 à 6 répétitions et qui seront présentées lors des différentes auditions.

♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪
□ ♪ □ ♪ □ ♪

Dates à retenir

Les élèves ont joué dans le cadre du **Téléthon le samedi 4 décembre 20h00 à Vacognes - Neuilly** et ont chanté des chants de Noël lors du **Marché de Noël de Baron sur Odon le vendredi 17 décembre à partir de 18h30.**

Il y aura un défilé « **Batucada** » le **samedi 26 mars à partir de 17h00, à Évrecy,** suivi d'une **audition autour de la musique latine** dans la salle des fêtes.

L'école de musique proposera également le **samedi 11 juin à Sainte Honorine du Fay** un **dîner spectacle costumé**. La troupe « Ballades courtisanes » animera le dîner médiéval par des danses, des pièces musicales et un bal costumé époque Renaissance. Vous trouverez toutes les modalités d'inscription sur le site de l'école : http://pagesperso-orange.fr/musique-orneodon/

♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □
♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪ □ ♪



Contact : Martine ECOLASSE, Présidente

Portable : 06.08.06.49.74 Courriel : mariel5@wanadoo.fr

Contact : Esther Steciuk, Coordinatrice Pédagogique

Portable : 07.86.53.31.21 Courriel : esthersteciuk@free.fr

Ecole de musique : 4 rue de l'Eglise 14210 GAVRUS

Permanence : le mercredi de 18h30 à 19h30

Tel : 02.31.80.04.69 Courriel : ecoledemusique-orneodon@orange.fr



CHORALE CANT'AMAY



Est-il encore besoin de présenter cette activité qui, depuis 30 ans, fonctionne, avec un groupe dépassant la soixantaine d'adhérents, venant de 20 communes différentes, dont certains sont originaires d'Avenay et ce, depuis bon nombre d'années ?

C'est toujours un grand plaisir d'accueillir de nouvelles recrues que les anciennes aident à s'intégrer, en toute simplicité, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour l'année 2010 : nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration de la nouvelle salle municipale d'Amayé sur Orne. Nous avons fêté nos 30 ans d'existence, par un thé dansant, animé par un groupe de musiciens autour de Gino Zaffiro. Un bel après-midi, qui a réjoui tous ceux qui avaient répondu présent.

Nous avons donné un concert à Évrecy, pour la fête de la musique, avec la chorale DE SI DE LA de Cheux.

Depuis notre reprise en septembre, nous avons donné 2 concerts :

le 16 octobre à la vieille église de Colombelles,
le 14 novembre à Clécy.

Je chante, nous chantons…
alors surtout si vous êtes un homme (nous manquons de ténors et de basses), si vous êtes jeune, venez chanter avec nous, le mercredi soir de 20h30 à 22h, à la Maison des Tilleuls, à Amayé sur Orne.

La présidente.
Nadine Boilay.



Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay

L'occasion m'est donnée de vous faire un petit rappel historique. Le Comité des Fêtes d'Avenay, association loi de 1901 sans but lucratif, a été déclaré en préfecture de Caen le 30 novembre 1966, sous l'égide de son premier Président, Monsieur Gilbert CAPITAINE.

Vous avez bien compté : notre association a fêté ses 44 bougies. 44 ans à l'échelle du temps, ce n'est rien, mais si nous les ramenons à l'échelle des hommes, c'est la moitié d'une vie.

La relecture des statuts m'a permis, sans difficulté, et à vous aussi dans quelques instants, de mettre un visage sur les noms qui figurent sur les statuts. Mais pour combien de temps encore ?

Président d'honneur :	Pierre LECORSU	Maire d'Avenay
Président :	Gilbert CAPITAINE	Directeur d'école Avenay
1er Vice Président	Jules TIRARD	Mécanicien Avenay
2ème Vice Président	Pierre SAGE	Représentant Avenay
Trésorier	Lucien MARTIN	Gérant de foyer Avenay
Secrétaire	Françoise OLLIER	Employée de bureau Avenay

Depuis, 9 présidents se sont succédé : **Madame** et Messieurs CAPITAINE, LEBEL, ROUSSEL, **BERNARD**, LECOURT, MARTIN, GIGUET, GENESLAY, QUILLOT.
Des records sur les tenues de postes ont été battus comme : la présidence par Lucien MARTIN
la trésorerie par Yannick LEBOUCHER , le secrétariat par Bernard PUPIN et la gestion du tennis de table par Gérard GENESLAY et Serge LEBEL.

Quant aux bénévoles, je ne me risquerai pas à en dresser la liste de peur d'oublier quelqu'un, mais tout de même, ils se reconnaîtront au passage.

Souvent je me suis posé la question et je ne suis pas le seul : mais qu'est ce qui fait marcher les gens du comité des fêtes d'Avenay pour qu'ils soient toujours aussi dynamiques, pleins d'idées nouvelles en un mot pleins d'allant.
René GOSCINNY (le papa d'Astérix) se serait-il trompé en situant son village de résistants Gaulois de Petitbonum en Bretagne au lieu de la Normandie ?

Si on ajoute à la confusion que le village d'Avenay se situe à proximité du camp de Vieux la Romaine, la chose devient probable.
De là à penser que les membres du Comité se nourrissent de potion magique, il n'y a qu'un pas. Mais alors ce serait le pain, ou ce qu'ils mettent dans le pain ?
Je vous propose de laisser là la comparaison et de revenir à des choses plus rationnelles.

Les raisons qui animent des personnalités individuelles aussi différentes dans le comité des fêtes et qui fédèrent aussi les communes avoisinantes, je les ai trouvées dans l'objet des statuts : « Organisation de manifestations artistiques, culturelles ou récréatives, théâtre, cinéma, causeries, concerts etc et sorties de groupes ». L'objet est certain et le comité des fêtes est bien en phase avec lui. Mais cela ne suffit pas. Il y a certes autre chose : le don de soi au service des autres et de la collectivité. Mais il y a mieux encore : réussir ensemble, en toute indépendance, des activités populaires, reste le grand secret de notre comité des fêtes d'Avenay et de sa réussite.



D'aucuns pourraient demander mais où est votre intérêt personnel voire collectif ? Il n'y en a pas. Notre sublime récompense réside dans celle de participer activement, matériellement avec nos moyens, dans les aspects les plus marquants de la vie communale du village, comme par exemple :

1. le repas offert à nos aînés en mars
2. l'arbre de Noël et colis aux enfants des écoles en décembre
3. le colis annuel aux anciens en décembre
4. l'illumination des rues de la commune à Noël de décembre à janvier
5. le repas offert en novembre de chaque année, aux boulangers qui œuvrent bénévolement pour la fête du pain.

Tout ceci représente la seule et unique récompense de l'engagement des membres de notre Comité des Fêtes qui œuvre au bien de la commune et de ses administrés depuis 44 ans.
Je profite, au passage, pour remercier individuellement tous les adhérents et bénévoles qui aident et ont aidé, cette année encore, à la réalisation de tous nos projets.

Le Président
Jean-Louis QUILLOT

Informations pratiques

1. Chacun peut intégrer l'équipe à tout moment soit bénévolement, soit comme adhérent (voir tableau des manifestations ci-joint). Vous serez toujours les bienvenus.

2. L'invitation au repas des anciens est destinée aux anciens ayant atteint l'âge de 60 ans révolus l'année civile précédente.

3. La distribution des colis de Noël suit le même raisonnement, avec deux types de colis (individuel ou couple)

4. Sachez que le comité des fêtes gère également la location de la salle des fêtes. (pour tout renseignement s'adresser à Bernard PUPIN **TEL 02 31 08 04 62)**

5. Nous vous rappelons qu'il existe à **AVENAY un groupe folklorique** dont vous pouvez admirer les prestations le jour de la fête du pain. Vous voulez intégrer ce groupe ?
Liliane CAILLARD est à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pouvez souhaiter au 02 31 80 43 84.



Liste des manifestations et réunions

MANIFESTATIONS	Date des manifestations*	Date des réunions(*)
Réunion du bureau		29/10/2010
Repas des boulangers	04/11/2010	
Réunion de préparation		5/11/2010
Pose des guirlandes de Noël	27/11/2010	
Participation au téléthon	04 et 05/12/2010	
Colis de Noël	11/12/2010	
Galette des rois	07/01/2011	
Dépose des guirlandes	08/01/2011	
Préparation concours belote et repas des anciens		28/01/2011
Concours de belote au profit de l'école	***19/02/2011***	
Repas des anciens	20/03/2011	
Réunion exposition artistique –		11/03/2011
Concours du pain		
Exposition artistique	2 et 3/04/2011	
Réunion concours du pain – réunion publique		**15/04/2011**
Randonnée pédestre	05/06/2011	
Réunion concours du pain		**27/05/2011**
Concours du pain – kermesse	**18/06/2011/ 19/06/2011**	
Bilan de la kermesse – préparation foire aux greniers		01/07/2011 20h comité -21h public
Réunion préparation foire aux greniers		26/08/2011
Foire aux greniers du comité	04/09/2011	
Soirée à thème	01/10/2011	
Assemblée générale		**14/10/2011**

*** Calendrier susceptible d'être modifié en cours d'année**
(*) Des réunions supplémentaires pourront être programmées en cas de besoin

Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries



Soirée de remise des prix le 22 octobre

1er prix	MM PIERRE LEMOINE
2ème prix	MM FREMONT
3ème prix	MM LUNEL
4ème prix	MM LEBOULANGER
5ème prix	MM SERGENT
Prix du jury	MM TREMPU
Prix spécial	ECOLE D'AVENAY

Comme chaque année, notre équipe de bénévoles a fleuri par deux fois la commune, au printemps sous un frais soleil et début novembre sous une pluie battante. Cela n'a nullement entamé l'enthousiasme de la troupe qui s'est retrouvée ensuite autour d'un bon repas chaud.
Notre souhait serait de voir de nouvelles personnes se joindre à nous et apporter leurs idées et leur présence pour rendre encore plus accueillant notre village.

Le Jury du comité de fleurissement, après ses deux passages, a sélectionné et récompensé quinze maisons fleuries. Nous avons remis les lots aux participants le 22 octobre et avons passé un agréable moment autour d'un pot de l'amitié.

Nous renouvelons notre appel aux bonnes volontés pour l'aide au fleurissement du village et comptons sur tous pour garder leur environnement propre et fleuri.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2011.

Elisabeth Huet - Présidente du comité de fleurissement



1er prix : M. Mme LEMOINE rue Saint Loup

La plantation des parterres communaux





ASSOCIATION LOISIRS CULTURE
ACCUEIL d'AVENAY



L'année 2011 voit arriver la fin du mandat du bureau et de notre conseil d'administration auxquels vous allez devoir dans quelques instants donner quitus avant de procéder aux élections du nouveau conseil qui procèdera à l'élection du nouveau bureau

L'année 2010 s'est caractérisée encore par le maintien de toutes les activités existantes de notre association à l'exception du théâtre qui n'a pu être réalisé pour cause de santé par les membres des tréteaux de la Guigne cette année et que nous avons remplacé par les petits chanteurs de Notre Dame de la Joie.

Les après-midi jeux récréatifs, le 2ème jeudi de chaque mois, à la salle des fêtes d'AVENAY sont toujours très intéressantes avec un nombre de participants constant et une réelle assiduité. Tout le monde peut y participer.

Pour la 18ème année les cours de gymnastique, à la salle des fêtes d'AVENAY du lundi à 16 heures chaque semaine ont été animés par Évelyne BERTRAND en l'absence de Françoise MUSSO en congé maladie et qui doit nous revenir en 2011.14 participants. Il y a encore des places.

Pour la 3ème année, les cours d'informatique adultes co-animés par Jean-Yves CAILLARD et Geneviève GOURDELIER. Les cours ont lieu à l'école les jeudi soir à 18 heures. On peut s'inscrire en cours d'année.

FEVRIER :
Notre traditionnel LOTO (de très beaux lots ont été gagnés, à l'issue duquel noblesse oblige, les rois ont été tirés.

MAI :
C'est toujours avec plaisir que nous nous sommes rendus cette année encore à l'habituelle randonnée pédestre de TESSEL; 8 km pour les plus courageux, 4 km pour les moins hardis, mais toujours beaucoup de joie autour du repas commun.

JUIN :
La préparation de la fête du pain. Un moment intense de notre Club. Préparation des guirlandes, glycines et autres fleurs copieusement dévorées dans la décoration du chapiteau du pain et des stands.

JUILLET :
Voyage à Fleury La Forêt. Visite du château du XVIème siècle le matin et l'après-midi visite de l'abbaye de Mortemer.
Bien que soigneusement préparé et regretté par beaucoup d'entre nous ce voyage n'a pas eu lieu faute de participants. En effet l'affrètement d'un car impose un minimum de 42 personnes. Tout nombre inférieur augmente considérablement le prix des participants et dans ce cas il nous faut abandonner le projet. Qu'on se le dise !

SEPTEMBRE :
La rentrée du Club à Courseulles sur Mer. Visite en co-voiturage au centre de JUNO BEACH.
Une visite découverte au musée érigé en l'honneur des unités canadiennes venues en FRANCE libérer en juin 1944 leurs cousins de FRANCE de l'envahisseur Allemand, lors de la 2ème guerre mondiale.

Ce retour sur le passé à la fois si proche et si présent dans la mémoire de nos anciens témoins de cette période troublée de leur existence. Cette visite, à la portée de tous, est surtout destinée à l'attention des groupes scolaires qui représentent la plus grande part des visiteurs de ce centre. Il est à noter que le guide à l'accent de Céline DION à elle seule vaut le détour !
La journée s'est achevée à l'hôtel restaurant de Paris par un excellent repas.

NOVEMBRE :
Salle des fêtes d'AVENAY réunion avec le lieutenant de gendarmerie Roger GELLY, le major Alain ADAN et le gendarme Élodie DAVAL sur les thèmes suivants : **la sécurité de la maison et la sécurité au volant.** Les dernières nouveautés nous ont été communiquées notamment en matière de comportement face aux agressions au domicile, par téléphone, etc.
L'existence d'une assistance gratuite de la gendarmerie et d'un gendarme référent à Évrecy Élodie DAVAL.
Qui a dit que les anciens ne connaissent pas les nouveaux panneaux ni comment prendre les sens giratoires ? Ils n'ont plus de secret pour nous et la participation attentive des membres des clubs d'ETERVILLE, MAIZET, AVENAY et TESSEL ne me démentiront pas 47 participants un record dans le domaine. Nous récidiverons l'année prochaine **avec les gestes qui sauvent**.

AGE TENDRE ET TETE DE BOIS au Zénith de Caen.
Un après-midi dont on ne se lasse pas avec des chanteurs adulés et toujours en forme pour nous rappeler les tubes de notre jeunesse suivi d'un repas au retour préparé par Monique GOMONT, à la Salle des fêtes qui participe à la réussite et perdure la convivialité de cette agréable journée.



Repas au retour du spectacle « Age tendre et tête de bois »

DÉCEMBRE
Chants de Noël à l'église d'Avenay : avec la Manécanterie de Notre Dame de la Joie de Condé sur Noireau animée par Madame DEPLATZ.
Un moment toujours agréable dans le souvenir de nos Noëls d'antan et bien interprétés par les jeunes générations d'aujourd'hui.



Traditionnel repas de fin d'année du Club : à la Salle des Fêtes d'AVENAY avec un repas qui nous est préparé et servi par le chef « des délices de la Pigacière », Monsieur DANET assisté de son épouse.

Le tout accompagné par l'animation faite par Mr GUERRIER qui nous a enchanté avec ses chansons des années 60 à 80 avec une grande participation des convives. Une ambiance dont on ne veut pas se priver d'une année sur l'autre. Un seul regret : la neige qui nous a privés de quelques participants qui n'ont pas osé prendre de risques sur la route.



Le repas de fin d'année du club - 18 décembre 2010

Que chacun soit ici remercié pour sa participation active au fonctionnement de notre association qui trouve cette année encore son équilibre budgétaire dans l'ensemble de ses activités, grâce au concours de la municipalité et du comité des fêtes d'AVENAY.

Je remercie particulièrement notre conseil d'administration sortant qui durant ces trois dernières années a bien voulu m'accompagner dans cette aventure.

Un nouveau conseil d'administration sera nommé demain pour les trois années à venir. J'invite tous les adhérents et autres participants extérieurs à nous rejoindre dans nos activités.

De grâce ne restez pas seul à vous morfondre dans votre coin comme nous avons pu le constater trop souvent.
Venez nous rejoindre dans l'une ou l'autre des activités décrites plus haut et peut être dans toutes.
Enfin préparez avec les vôtres de bonnes fêtes de fin d'année et je vous souhaite par avance une bonne et heureuse année 2011.



Les cours d'informatique

Le Président
Jean-Louis QUILLOT

JEAN LOUIS QUILLOT
Rte de Goupillières 1421O LA CAINE
TEL FAX 02 31 80 61 51

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL d'AVENAY

PREVISIONNNEL DES MANIFESTIONS 2011

* calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié en cours d'année

Tous les lundis : Gym Douce de 15h à 16 h salle des fêtes d'AVENAY sauf vacances scolaires
Réunion mensuelle : le 2ème jeudi de chaque mois, de 14h30 à 18 h salle des fêtes d'AVENAY
Tous les jeudis : cours d'informatique à l'école d'AVENAY sauf vacances scolaires
calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié en cours d'année

JANVIER	20/01/2011 - 14H30	**A.G. + galette des rois** **Renouvellement des adhésions**
FEVRIER	10/02/2011 - 14H30	**Loto**
MARS	**4/03/2011 - 14H30** 13/03/11 20 mars 2011	**Conseil d'Administration** Festival du cirque 61100 MONTILLY SUR NOIREAU **Repas des anciens**
AVRIL	14/04/2011 - 14H30 7 et 21/04/2011 - 14H30	**Réunion club - jeux** **Préparation Fleurs et Guirlandes fête du pain**
MAI	05/05/2011 12 mai 2011	**Randonnée pédestre à Tessel** **Réunion jeux du club**
JUIN	09/06/2011 18+ 19/06/2011 25/06/2011	**Réunion Club - jeux** **Fête du pain kermesse** **Voyage (à confirmer)**
JUILLET AOUT		Vacances
SEPTEMBRE	5/09/2011 (15h) 10/09/2011	**Rentrée gymnastique** **Repas de rentrée**
OCTOBRE	**03/10/2011** 10/10/11 - (14h30) 10/10/11 - (18h)	**Conseil d'administration** **Réunion Club - jeux** **Réunion club - jeux** **Rentrée informatique avec J.Y. CAILLARD (18 heures)**
NOVEMBRE	03/11/2011 25/11/2011ou 26	**Spectacle** **Théâtre**
DECEMBRE	**01/12/2011** 08/12/2011 16/12/2011	**Conseil d'administration** **Réunion Club - jeux** **Repas de fin d'année**



Les cours de gymnastique douce

SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ASSAINISSEMENT de VIEUX et d'AVENAY

L'assainissement de nos eaux usées

. Le réseau d'assainissement collectif le 10/12/2010

Il est aujourd'hui opérationnel sur une longueur de 4,530 km sur la seule commune d'AVENAY
Le total de raccordements prévus est de 182 habitations ;

1ère tranche : 43 habitations. Nombre de raccordés : 41. Nombre de non raccordés : 2
2ème tranche : 62 habitations. Nombre de raccordés : 53. Nombre de non raccordés : 9
3ème tranche : 77 habitations. Nombre de raccordés : 63. Nombre de non raccordés : 14
Total de Branchements :1 82
Nombre total de raccordés : 157
Nombre total de non raccordés : 25

Nous insistons pour demander à chacun de faire très attention aux produits déversés dans l'assainissement. Évitez les lingettes, les plastiques, etc. Ne jetez pas à l'assainissement de vieilles peintures, des produits nocifs tels que les acides et autres. Il est impératif que vous les déposiez à la déchetterie. La station de traitement ne supporterait pas l'accumulation de ces produits.

La station de traitement de la Jonquette

Les trois filières sont en eau et ont traité plus de 30 000 m3 d'eau cette année.

Le traitement des eaux n'est pas encore optimal. Les filières 2 et 3 doivent être plantées de roseaux au printemps prochain. Les résultats de l'épuration doivent encore s'améliorer.

Les fossés d'infiltration sont pleins. Ils drainent, en plus des rejets de la station, une nappe phréatique venant de la cote 112. Des fossés complémentaires en aval des fossés d'infiltration assurent le drainage du surplus d'eau de ou des sources.



Les coûts :

Ils sont essentiellement dus aux remboursements des emprunts et des frais financiers.

Les communes de VIEUX et d'AVENAY ont bénéficié des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. Ces aides n'existent plus. Aujourd'hui, nous ne pourrions plus réaliser de tels travaux. Chacun d'entre nous serait dans l'obligation d'aménager un assainissement individuel conforme à la règlementation et beaucoup plus onéreux.

Le conseil syndical vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux 2011.

Jean-Louis LECHEVALIER

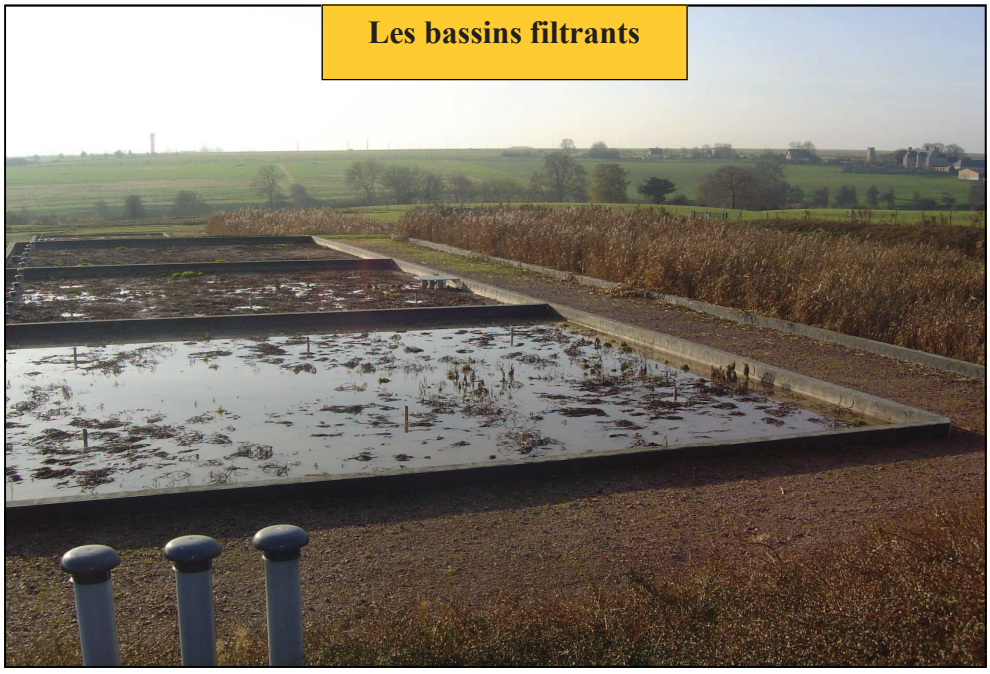


Le local technique

Le **SIAVA** :
Olivier Roussel, *Président*

Jean-Louis Lechevalier
François Bonnet,
Vice-présidents

Patrick Henckès,
Gilles Pupin
Firmin Cuesta
Pascal Descamps,
Sébastien Marie,
Jean Morand,
Denis Bellou
Jacky Regnault
Marc Courtiau



Les bassins filtrants



Le mot des délégués des parents d'Elèves

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux parents ainsi qu'aux nouveaux enseignants.

Cette année 2010-2011 sera une année particulière pour les CM1 - CM2 puisqu'ils partiront en classe de neige à Sollières au mois de mars 2011.

Les autres classes devraient également bénéficier de projets divers cette année ou l'année prochaine.

Nous profitons de ce mot pour remercier l'ensemble des personnes qui ont participé aux activités organisées par l'APE l'année passée. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux cette année. Comme vous le savez, les bénéfices recueillis servent à financer les classes découvertes ainsi que les différentes sorties organisées par l'école. Sans votre soutien, ces différents projets ne pourraient pas avoir lieu.

Nous comptons sur vous... Vous pouvez bien sûr accéder à tout moment sur le site de l'APE: ape.avenay14@orange.fr

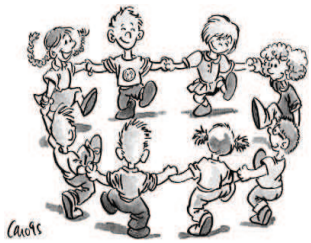
N'hésitez pas à nous interpeller tout au long de l'année et notamment avant les différents conseils d'école: nous mettrons un mot dans le cahier de vos enfants quelques jours auparavant.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire et de bonnes fêtes de fin d'année.

Voici nos coordonnées:

Edith HALIX	02.31.74.24.53 mail: edith-seb.nicolas@wanadoo.fr
Franck HOULLEGATTE	09.77.92.36.02 mail: choullegatte@yahoo.fr
Patricia MOUCHEL-LADUNE	02.31.73.79 68 mail: patricia.mouchel@orange.fr
Nathalie NOGUET	02.31.73.28.37 mail: n.noguet@wanadoo.fr





L'A.P.E d'AVENAY

L'A.P.E d'AVENAY, créée en décembre 2009 par un groupe de parents va bientôt fêter sa première année d'existence. L'objectif de cette association est de récolter des fonds pour aider au financement des activités de l'école dont les classes de découverte qui vont avoir lieu cette année.

Il y a deux changements dans le fonctionnement de l'association cette année :

L'Élection d'un nouveau bureau

Lors de la réunion de rentrée, un nouveau bureau s'est constitué, les membres en sont les suivants :

Président : Pascal GALLOT
Trésorière : Christine HOULLEGATTE
Secrétaire : Laurence COURTIAU
Secrétaire adjoint : Thierry PINOLAT

Tous les parents d'élèves sont membres de droit de l'A.P.E. Sans vous, l'association ne pourrait pas fonctionner. Quelques parents ont constitué des équipes pour les opérations croissants et la distribution de pommes de terre ou de sapins de noël, mais nous aurons surtout besoin de bénévoles lors de la Course de la Guigne, qui ne peut pas s'organiser sans l'intervention de nombreux signaleurs pour sécuriser les parcours.

Les activités sont maintenant toutes gérées par l'A.P.E

Le bénéfice des activités sur 2009/2010 est d'environ 5 000 €. Cette somme servira intégralement à financer les projets de l'école. Pour cette année scolaire, ceux-ci consisteront, en des sorties ponctuelles, avec peut-être des projets un peu plus importants ou lointains en fin d'année scolaire. Il s'agira également de la classe de neige pour les CM1-CM2, puisque ce projet a finalement été retenu. Il aura lieu à Sollières, du 14 au 23 mars 2011.

Vous avez certainement reçu le calendrier des activités pour cette année. Nous avons reconduit un certain nombre d'activités qui vous ont plu l'an passé.

LA VENTE DE CROISSANTS :

- 12 Décembre 2010
- 23 Janvier 2011
- 20 Février 2011
- 20 mars 2011
- 17 avril 2011
- 22 mai 2011
- 25 juin 2011



VENTE DE POMMES DE TERRE

- 22 Janvier 2011
- 16 Avril 2011

LIVRAISON DE VOTRE DÎNER

- 27 Novembre 2010

VENTE ET LIVRAISON DE SAPINS

- 11 Décembre 2010
- 18 Décembre 2010



SOIRÉE REPAS

- 26 Mars 2011

VIDE GRENIERS

- 15 Mai 2011

COURSE DE LA GUIGNE

- 05 JUIN 2011 (à confirmer)

SOIRÉE GRILLADES

- 02 Juillet 2011

VENTE DE CHOCOLATS ET CASES PÂQUES EN AVRIL 2011

Peut-être souhaitez-vous participer activement aux activités proposées ou avez vous des idées à nous soumettre. Votre aide sera la bienvenue et vos suggestions également :

n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à consulter le blog de l'A.P.E.

(http://ape-avenay.blogspot.com/) ape.avenay14@orange.fr

LA COURSE DE LA GUIGNE

L'année 2011 verra la quatrième édition de la « Course de la Guigne ». Pour cela, nous tenons à remercier Monsieur le Maire, Monsieur Caillard, les sponsors, l'A.P.E, la Municipalité et tous les bénévoles



Départ de la course enfants

De nombreux coureurs reviennent chaque année, car le tracé bien que sélectif, est très agréable et se parcourt dans une ambiance très conviviale.

Deux distances au départ, 10,3km et 17,5km, ainsi qu'une course enfants s'offrent à tous les participants, sur présentation d'un certificat médical.

L'an passé, une coupe spéciale « habitant de la Commune » a été créée. Nous espérons que les lauréats de l'an passé remettront leur trophée en jeu en 2011 !

Nous essayons de faire évoluer la course chaque année, afin d'attirer de plus en plus de passionnés et de répondre à leur attente.

L'intégralité des bénéfices est reversée à l'école de notre Commune, pour permettre aux enfants de bénéficier d'un maximum d'activités (en 2010, le bénéfice a été de 750 € environ).

N'hésitez pas à nous rejoindre, en tant que coureur ou bénévole ou en sortant tout simplement de chez vous pour encourager et applaudir les concurrents (ils apprécieront !!!).

Toute personne voulant apporter des idées sera la bienvenue (vous pouvez prendre contact avec l'APE, l'École ou la Mairie - leurs coordonnées figurent dans ce bulletin -).



Départ de la course adultes

Bonne fin d'année à tous.
Rendez-vous le 5 juin 2011

L'équipe de la Guigne



TELETHON 2010

Le mot de l'école

Déjà les vacances de Noël ! Voici le premier trimestre scolaire achevé et l'occasion, pour nous, de vous donner quelques nouvelles de l'école.

C'est une équipe renouvelée pour moitié qui a accueilli 77 élèves en septembre dernier. En effet, Madame Nathalie LE BELLEGO, qui avait pris en charge la classe de CE1-CE2 a dû quitter l'école, il y a un an déjà, pour des raisons de santé et réorienter sa vie professionnelle. Nous garderons de bons souvenirs de cette trop courte période passée avec elle et nous lui souhaitons bonheur et succès dans sa nouvelle vie. Après quelques semaines assurées par deux collègues remplaçants, Madame Céline HARDY a pris le relais. Bien qu'elle sache sa présence limitée à quelques mois dans notre école, elle s'est beaucoup investie auprès des enfants, mais aussi au sein de l'équipe. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

Mais que dire du départ de Madame Florence ESNAULT ? Ce fut pour tous une très grande surprise, d'apprendre son départ en juin dernier. Est-il nécessaire de rappeler combien sa présence était précieuse dans cette école, la qualité de son travail, le bonheur pour les élèves de fréquenter sa classe ? Elle aussi a fait le choix de prendre une autre voie professionnelle. L'Education Nationale a perdu beaucoup en la laissant partir… Nous lui souhaitons naturellement le même bonheur et la même réussite dans ses nouvelles activités.

Mademoiselle Karine AUBRAYE qui assurait la journée du lundi dans la classe de CM1-CM2 a elle aussi quitté l'école et a débuté sa première année avec une classe pour elle toute seule. Bonne et belle carrière à elle.

Une petite pensée ira également pour Madame Yaël CHELLY, qui accompagnait, avec une grande compétence, Juliette BELLOU tout au long de sa journée scolaire, mais qui a fait preuve aussi de beaucoup de présence et d'initiatives auprès de l'équipe enseignante et pour Xavier SAUTEREAU, qui a assuré le service de cantine et d'étude surveillée, avec toujours le désir de bien faire et d'aider les enfants.

Beaucoup de départs, mais aussi des arrivées : Monsieur Bruno BAVARD a pris en charge, en septembre, la classe de GS-CP, tandis que Monsieur Alain CLOLUS s'installait dans la classe de CE1-CE2. Nous souhaitons la bienvenue à ces deux collègues, qui ont déjà pris toute leur place dans l'équipe. Nous leur souhaitons beaucoup de satisfactions et une longue carrière dans cette école.

Il n'y a plus de « maîtresse du lundi » en CM1-CM2, mais une « maîtresse du jeudi ». Mademoiselle Aurore ANDRE complète l'équipe tous les jeudis, pour le plus grand plaisir des élèves.

Madame Elisabeth BOUTET (Maîtresse E) et Monsieur Michel TRIBHOU (Psychologue Scolaire) complètent l'équipe enseignante.



280 ballons vont s'envoler…



Les dames de cantine

Les autres personnes qui interviennent dans l'école n'ont pas changé ; nous pouvons toujours compter sur les compétences de Mesdames Colette OLIVIERO, Nicole LEROY, Corinne SENECAL, Guylaine DESCLOS, Eliane TOUTAIN et Marie-Christine DESCHAMPS.

Nous n'oublions pas Monsieur Bernard PUPIN, dont les conseils avisés, depuis plusieurs années, nous ont permis de remporter un Prix National au Concours National des Ecoles Fleuries. Ce prix sera remis à l'école au cours de cette année scolaire. Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement l'entreprise SUZANNE qui offre à l'école une grande quantité de plantes, pour en assurer le fleurissement.

Puisque nous en sommes aux récompenses, nous adressons toutes nos félicitations aux élèves de CM1-CM2, qui, malgré un entraînement réduit, ont repris, en octobre, le « challenge Jean-Louis LAGORIO », trophée qui récompense le classement par équipes du cross du collège d'Evrecy et qui échappait à l'école depuis plusieurs années. Une mention spéciale à Félix LEMARQUAND qui a terminé deuxième de sa course.

Début décembre, nous avons pu voir plus de 280 ballons s'envoler au profit du TELETHON. Nous avons remis un chèque de 185 euros à l'AFM, après déduction du coût de l'hélium. Les premières informations nous signalent que les ballons ont atterri près du MANS. Ils étaient pourtant tous partis vers le nord, au moment du lâcher !!!

Dernier évènement en date : la venue du Père Noël. Pour le plus grand plaisir des enfants, celui-ci est passé par la salle des fêtes et après quelques chants interprétés par les élèves, la distribution des cadeaux que le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes avaient eu l'heureuse idée de commander, a pu débuter.

Une matinée au cinéma, pour toute l'école, a permis de clôturer l'année de manière festive, malgré une attaque soudaine et foudroyante de la grippe.

Les deux prochains trimestres permettront à l'équipe d'affiner les projets pour l'école. Il est d'ores et déjà prévu une classe de neige pour les CM1-CM2. Elle se déroulera, du 14 au 23 mars prochains, à Sollières dans les Alpes.

Nous vous rappelons que les élections des Délégués des Parents au Conseil d'Ecole, en octobre dernier, ont vu la réélection de Madame Nathalie NOGUET et de Monsieur Franck HOULLEGATTE et le retour de Mesdames Edith HALIX et Patricia MOUCHEL. Merci à Messieurs Firmin CUESTA et Franck SARFATI pour leur année passée au sein du Conseil d'Ecole et qui n'avaient pas souhaité se représenter.



Lors d'un repas à thème...

Un mot également pour nous féliciter de la première année d'existence de l'A.P.E. Un grand merci aux parents qui se sont investis pour créer cette Association et la faire vivre. La totalité des activités initiées par l'école ont été reprises par l'A.P.E et ont connu une grande réussite. Nous espérons que ces succès inciteront les Parents à rejoindre nombreux cette jeune Association à laquelle nous souhaitons longue vie. N'oubliez pas de noter sur vos calendriers les dates des activités qui seront organisées tout au long de l'année.

Nous ne voudrions pas évoquer les activités passées sans adresser de vifs remerciements au groupe de jazz manouche « DU BRUIT DANS LA ROULOTTE » et à son « leader », Monsieur Fabrice PARIS, qui s'est produit, bénévolement, à la Salle des Fêtes, au printemps dernier. Un nouveau concert est prévu, en mai 2011. A ne rater sous aucun prétexte !!!

Un dernier mot, avant de conclure, en direction des parents qui souhaitent scolariser, en septembre 2011, leurs enfants nés en 2008, à l'école d'AVENAY. Nous leur serions reconnaissants de nous le faire savoir dès le mois de janvier, afin que nous puissions avoir une vue précise de cette future rentrée. Il est possible de nous joindre, directement à l'école, par téléphone (02.31.80.74.03) ou encore par messagerie électronique (ecole.avenay@orange.fr).

Les parents d'enfants nés en 2009 et 2010 peuvent également nous contacter ; cela nous permettrait de prévoir les effectifs pour les rentrées suivantes.

Nous vous en remercions par avance.

Une toute dernière demande : certaines familles sont à la recherche d'équipements pour leurs enfants qui se rendront en classe de neige. Si vous pouvez prêter des combinaisons, des anoraks, mais aussi des gants ou encore des lunettes de ski, pour des enfants de 9 à 11 ans, nous vous remercions de nous en informer.

Et comme le veut la tradition, toute l'école, enfants et adultes réunis, vous souhaite une belle et heureuse année 2011.



LES ENFANTS DU OUALO
Association de Solidarité Nord - Sud

Créée en 2001, qui se caractérise par le refus de l'assistanat et l'application de la règle du Bénévolat, et œuvre dans la région du OUALO au **Nord du SENEGAL** en partenariat avec :

L'hôpital de Saint Louis, le Dr DIAW ophtalmologue et l'Association Saint Louisienne pour la Vue (ASV).

Le Village de SARE LAMOU en zone Sahélienne et plusieurs villages en périphérie.

1 – Santé : actions et projets aux villages.

a) En Mars 2010 le Dr DIAW (Ophtalmologue) a fait une nouvelle mission de soins d'une journée au village (lutte contre la cécité). 50 personnes ont été consultées et soignées avec des collyres et pommades achetés par l'Association.

b) Pour lutter contre la forte luminosité entraînant des cataractes précoces, des lunettes de soleil fournies par l'A.S.V, ont été distribuées aux personnes présentes et nécessiteuses.



Dr DIAW en cours de consultation à la case de santé de Saré La-

2011 une mission de grande envergure avec chirurgie et soins gratuits doit être organisée en partenariat avec 2 Lions Club et Médico France. Pour ce faire une journée exploratoire sera programmée par le Dr DIAW et un TSO afin de répertorier les personnes à opérer de cataracte.

c) Comme chaque année, achat au Sénégal :
- de médicaments spécifiques pour la case de santé (convention de Bamako)
- et cette année achat d'une armoire métallique pour les stocker.

Juin 2010 finition de la troisième pièce de la case de santé destinée :
- aux soins pré et post natals
- aux cours sur la malnutrition
- à l'information sur la contraception et sur le VIH.

LES ENFANTS DU OUALO
Siège Social
14210 . Mairie d'Evrecy
02.31.79.15.79
02.31.80.58.00
e-mail: leo@ville-evrecy.fr

LES ENFANTS DU OUALO
Association de Solidarité Nord - Sud

2 - Education : actions et projets.

a) actions au sein du parrainage de l'école primaire de Saré Lamou (6 classes) et de 2 écoles de villages en périphérie.

Comme chaque année, achat à Dakar de livres, cahiers, fournitures scolaires.

Participation à la cantine scolaire **en récompense de plusieurs arbres plantés dans le village (citronniers).**

Achat et acheminement d'une armoire métallique pour stocker livres et cahiers pour l'école de Penda Oualoff

Projets au village de Penda Oualof pour l'année 2011 :

Réparation de la classe qui a brûlé en 2008 (consolidation des murs et réfection de la totalité du toit)

Construction d'une 2ème classe pour remplacer celle sous paillote



Penda Oualoff classe au toit brûlé



Classe sous paillote

3 – Projet au Village de Saré lamou en 2011 / 2012 :

Construction d'un mur, autour des installations actuelles du forage, pour protéger des animaux. Installation d'un système de distribution de l'eau à la sortie du château d'eau et alimentation en eau d'un village Maure, très proche.

Une étude avec évaluation a été faite par un technicien qui s'est rendu sur place, et la rédaction de dossiers pour obtenir des fonds est en cours.

BULLETIN de SOUTIEN

Nom et prénom :

……

Adresse complète :

……

Numéro de téléphone : …… **Adresse e-mail : …….**

☐ **OUI, je désire adhérer à l'association "Les Enfants du Oualo" pour l'année 2010.**
Montant de la cotisation : 15€.

☐ **Je fais un don à l'association.**

Règlement par chèque ou espèces, à l'ordre de "Les Enfants du Oualo".
Un justificatif de paiement vous sera délivré pour l'administration fiscale.

ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS VAL ORNE AJON

Activités 2010



Le 27 mars, le comité des fêtes d'Amayé sur Orne en partenariat avec l'I.C.L. a eu le plaisir d'accueillir Paul Bedel dont la renommée a dépassé les frontières du Cotentin. Un goûter était organisé en son honneur, à cette occasion il a dédicacé son livre au milieu de 120 personnes. Il était enchanté de cet après-midi et est reparti avec quelques présents.



Le week-end de l'Ascension, c'était au tour des Français de se déplacer à Johannesberg. Pour fêter le 20e anniversaire du jumelage, chaque commune de l'I.C.L. a participé à l'achat du cadeau offert au maire de Johannesberg, en l'occurrence une poterie. Les maires des 9 communes ont reçu en retour une pelle à neige que les Allemands ont jugé utile, vu l'hiver passé.

Le 22 Août, un car plein est parti de AVENAY, le groupe a randonné dans le Nord-Cotentin sur le sentiers des douaniers, cette fois-ci en partant de Gréville-Hague pour arriver à Goury. Le temps n'était pas avec nous, mais la journée s'est bien terminée au restaurant de la Hague à Auderville

Samedi 11 septembre, sortie inoubliable au Puy du Fou, visite du parc et bien entendu pour clore la journée, le spectacle grandiose de la cinescénie.



Le 19 Novembre, la soirée beaujolais, s'est déroulée comme de coutume à la salle de Vacognes. La dégustation de soupe à la citrouille et assiette de fromages normands a été grandement appréciée.

Le week-end du 4 au 6 décembre, les associations des communes de l'I.C.L. ont proposé diverses activités, les recettes pour un montant de 3 200 euros ont été reversées à l'AFM.

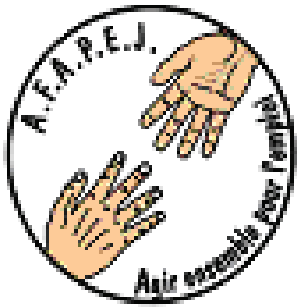
Et pour clôturer l'année, un spectacle pour petits et grands, animé par « Obasan'Kamishibaï » a eu lieu le dimanche 19 Décembre à Ste Honorine du Fay.



TELETHON : départ de la sortie vélo



site : http://icl-voa.nuxit.net/
ou tapez « **ICL VAL AJON** » dans votre moteur de recherche
L'I.C.L. vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2011.



Agir ensemble pour l'emploi

Association des Familles Actives Pour l'Emploi
7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT
Tel/Fax : 02 31 26 98 17

Au Service de Toutes Personnes
en Recherche d'Emploi ou de Conseils

Association qui regroupe les communes de :

Amayé/Orne, Avenay, Esquay Notre Dame, Eterville, Maizet, Maltot, Feuguerolles-Bully, Vieux.

Sa Nature : Association Familiale Intercommunale à But Social, soutenue et subventionnée par **votre Commune**

Son But : Procurer un soutien moral, d'écoute et de dialogue, un appui technique (aide personnalisée au C.V. et aux techniques de recherche d'emploi…)

Action : Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre directement en relation les demandeurs d'emploi avec des employeurs

Qui sommes nous ? Un groupe de bénévoles au service de toutes les personnes cherchant conseils, orientation ou emploi.

Ceci en toute gratuité, en parfaite discrétion
et … c'est efficace ! …

LES PERMANENCES

1er samedi et 3ème samedi du mois de 10h30 à 12 heures (à coté de la Poste de Maltot)

ou **sur rendez vous du lundi au vendredi**

Téléphone pour les rendez vous ou pour tous renseignements

Didier VAILLARD ***02 31 26 91 45***



LE TENNIS CLUB D'AVENAY

Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport".

Les Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du **01/10/2010 au 30/09/2011** sont :

*	Adultes :	**20 euros**
*	Enfants moins de 12 ans : *(mais présence d'un adulte)*	**gratuit**
*	Enfants entre 12 ans et étudiants :	**15 euros**
*	Visiteurs :	**30 euros**
*	Clé du court	**3 euros**

La mairie et le club déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents sur le terrain de tennis.
Les personnes doivent posséder une assurance personnelle pour la pratique de ce sport.

Dans l'attente de vous voir,

L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous, futurs adhérents, de Joyeuses fêtes de fin d'année.

- Pour tous renseignements :

contactez Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY

Coordonnées : **M GABRIEL Jean-Louis**
2 rue de la Mare
14210 AVENAY
Tél : 02-31-08-04-24



A.S Vieux Football

RAPPORT MORAL

Le club de football compte 209 licenciés, répartis dans 3 équipes U7-U8, 1 équipe U9, 3 équipes U11, 2 équipes U13, 1 équipe U17, 1 équipe U19, 2 équipes seniors ainsi qu'une équipe Fanas de 25 joueurs.

De grandes satisfactions sportives durant cette saison dont la participation des U11 au challenge Pingeon organisé par le stade Malherbe de Caen où ils purent rencontrer le PSG, Bondy… Ils terminent également 3ème au challenge départemental. Les U17 montent en 1ère série au championnat d'automne. Les U19 jouent au niveau le plus haut du District et remporte la coupe du Calvados. Les seniors B montent en 2ème division. Les seniors A finissent 1er de PH et accèdent en DHR ; quel exploit pour un petit club rural !

Faits marquants :

Création du site internet de l'ASVieux : www.asvieux.footeo.com
En juin 2010, réfection du terrain par les dirigeants et bénévoles du club
La galette des rois en janvier qui permet de rassembler tous les joueurs et parents
Repas du Club en mars qui a connu un grand succès
En juin, notre tournoi des jeunes qui a réuni cette année 76 équipes et qui a connu une belle participation malgré de nombreux tournois à cette date
Agrandissement des vestiaires « arbitres » réalisé par le Club
Mise en place de la main courante par la commune de Vieux et peinture des vestiaires
Achat par le club des abris touches sur le terrain

Le club remercie la commune de Vieux, pour son soutien ainsi que les jeunes du club très investis dans l'entraînement et l'encadrement des équipes, les communes de Maltot et Avenay pour le prêt de leur terrain, la commune de Feuguerolles-Bully pour la mise à disposition du gymnase pour le repas du club ainsi que pour l'entraînement des jeunes en période hivernale mais aussi pour l'attribution d'une subvention conséquente, les fidèles bénévoles qui nous aident à chacune de nos manifestations, Pascal Dolley, dirigeant et arbitre de touche durant de nombreuses années qui quitte le club pour raisons personnelles.

RAPPORT FINANCIER

Un bilan financier toujours positif, grâce aux nombreuses manifestations que le club organise. Des dépenses en augmentation, notamment en arbitrage.
Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

SAISON 2010

Notre demande de nouveau terrain :

- L'audit réalisé confirme le manque criant d'infrastructures du club
- Le dossier est toujours en étude auprès de la Communauté de Communes…

Une entente avec Orne et Odon pour les U15 et U17 car l'effectif dans ces catégories est trop faible pour pouvoir les engager en championnat.

Le Club a décidé de limiter les inscriptions des petits pour cette nouvelle saison. En effet, les éducateurs ont constaté que les très jeunes viennent pour s'amuser plus que pour apprendre les bases du football, l'école de foot n'étant pas une garderie.

Le club de Vieux recherche des bénévoles afin de renforcer ses structures (Dirigeants, Educateurs et Arbitres).

Contact : Olivier Roussel 02.31.26.96.13
ou Marcel Cotin 02.31.26.97.41

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile Aux Personnes Agées, des Cantons d'Evrecy, Tilly-sur-Seulles et Thury Harcourt (S.I.A.D)

Ce service a été créé le 17 Janvier 1985, sur le souhait des Conseillers Généraux, de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), et des Associations Locales des Professionnels de Santé (ALPS).

Il a pour but d'assurer sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes :

"Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux".

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent,
- d'abréger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

Les Bénéficiaires

Peuvent en bénéficier, les personnes atteintes d'une pathologie invalidante réduisant leur autonomie et entraînant des soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux.

Le SIAD a une capacité de 75 lits. Le personnel du SIAD est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, d'une secrétaire, de 18 aides soignantes et des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 60 infirmiers).

Le Financement

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité
par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

Le fonctionnement du service

L'essentiel des soins se fait le matin à raison d'un passage de l'aide soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.
Les soins infirmiers sont assurés durant le passage de l'Infirmier(e) Libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) -directement rémunéré par le service- est laissé au patient.

Comment faire intervenir le service

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il vous suffit de contacter soit votre médecin traitant, soit directement le service par téléphone au 02.31.80.47.21 où les Infirmiers Coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission en collaboration avec votre médecin traitant. Vous pouvez également téléphoner à ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.

A.D.M.R
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Nos services peuvent vous changer la vie

Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou fatigué l'ADMR a le service qu'il vous faut.

L'ENFANT : S'occuper des enfants, tenir la maison : on ne peut pas tout faire quand on travaille ou qu'une naissance s'annonce !

L'AIDE A LA PERSONNE : Agé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure

LA MAISON : Actif ou retraité, pour profiter pleinement de votre temps libre

LES REPAS : Un service de portage de repas à domicile.

Nous mettons à votre service le premier réseau de proximité.

Ces services sont payants. Mais vous pouvez déduire de vos impôts 50% des sommes versées.

Sur étude du dossier, les interventions peuvent être prises en charge par différents organismes sociaux.

L'ADMR en 2009 dans le Calvados : Association loi 1901 bénéficiant de l'agrément qualité. 56 associations , 1100 bénévoles, 1800 salariés.

Permanences ADMR

Maison Des associations Rue de la Cabottière
14210 Évrecy
02 31 08 09 62

Lundi et mercredi 8h-12h30
Jeudi 13h-17h
Vendredi 8h-12h
Dernier samedi du mois 10h-12h

Votre responsable village à AVENAY
Monsieur B. Pupin Tel : 02 31 08 04 62

A.D.M.R. *Maison des associations Rue de la Cabottière*
14210 EVRECY
Tel : 02 31 08 09 62
Permanences
Les lundis et mercredis 8h à 12h30
Les jeudis 13h à 17h
Les vendredis 8h à 12h
Les samedis 10h à 12h



VOTRE CLUB LOCAL D' AVENAY
JARDINIERS DE FRANCE
VOUS INVITE A DE NOMBREUX RENDEZ VOUS





APPRENEZ LE JARDINAGE
Ateliers de jardinage dirigés par un intervenant

PRENEZ PLAISIR À ECHANGER
Rencontrez d'autres amateurs de jardinage.

PROGRAMME SAISON 2011 (1er semestre)

Samedi 15 janvier 2011 à 14 h 30	La taille fruitière à AVENAY
Samedi 29 Janvier 2011 à 14 h 30	La taille fruitière à NOYERS BOCAGE
Samedi 26 février 2011 à 14 h 30	La greffe à l'anglaise à MALTOT
Samedi 12 mars 2011 à 9 h 30	La taille fruitière à BANNEVILLE S/ AJON
Samedi 26 et dimanche 27 mars 2011	Foire aux plantes au château de MALTOT
Samedi 2 avril 2011 à 14 h 30	La taille fruitière au verger de sauvegarde de VIEUX
Samedi 09 et dimanche 10 avril 2011	Le garden en fleurs à Cabourg
Dimanche 8 mai 2011	Foire aux plantes à EVRECY
Dimanche 22 mai 2011	Marché des jardiniers à VIEUX
Samedi 28 mai 2011 à 14 h 30	Éclaircissage des fruits, suivi d'un verger à **MALTOT ????**
Dimanche 12 Juin 2011	Portes ouvertes au verger de sauvegarde de MALTOT
Dimanche 19 Juin mai 2011	Concours du Pain à AVENAY
Samedi 25 juin 2011	La taille en vert, suivi d'un verger à VIEUX

L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE FRANCE
Depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 50 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

DES PROJETS ASSOCIATIFS
Jardins pour les autres : plus de 100 sites plantent, récoltent et offrent 500 tonnes de pommes de terre à des associations caritatives.

Enfants : ateliers (découverte) dans les écoles. Jardinage à l'école primaire d'AVENAY (suivi d'un potager, fleurissement de l'école)
Hortithérapie : développement d'ateliers de formation aux techniques de jardinage adaptées aux personnes handicapées.

Pour nos jardins : **la revue des Jardiniers de France**
10 fois par an, nos adhérents reçoivent leur revue qui indique les manifestations à venir et donne de nombreux conseils pratiques.

Le **catalogue du comptoir des Jardiniers de France** qui commercialise plus de 600 produits (graines, bulbes, fruitiers, plants, équipement du jardin, produits bio, etc.). Les adhérents bénéficient d'une remise de 5%.

Votre correspondant local :
BERNARD PUPIN

11 RTE D'AMAYE SUR ORNE
14210 AVENAY
TEL 02 31 08 04 62

Pour seulement 24 euros par an, rejoignez notre club et profitez aussi de avantages.



Petites annonces

Pas de place pour accueillir la famille ou les amis ! Pas de panique !
« Les Cyprès d'Avenay », gîte confortablement restauré et labellisé Clévacances
vous ouvre ses portes 31 rue du 4 août pour 2, 3 ou 4 personnes
Pour une information complémentaire, connectez-vous sur
le site : http://clevacances.com ou http://a-gites.com
Vous pouvez également me contacter au 09.65.20.14.46

MENUIS'INSTALL
-Vente et pose de toutes menuiseries
(fenêtres, portes de garage, volets roulants…)
-Mise en œuvre de parquets
-Isolations et cloisons placoplâtre
-Remplacement de vitrages
GALLOT Pascal : 06.75.85.96.56
LEMONNIER Pascal : 06.33.20.74.26
14210 AVENAY



Jeune fille de 16 ans sérieuse et dynamique, aînée de trois enfants. Actuellement en classe de première sur Caen, se propose de garder vos enfants, soirs, week-end ou pendant les vacances scolaires dans les communes alentour, au domicile ou chez moi, possibilité d'aide aux devoirs.
Me joindre au : 06 98 43 38 97
ou au 02 31 80 18 05



Dépôt de gaz BUTAGAZ
Bouteilles de BUTANE et de PROPANE 13kg

M. et Mme Bernard PUPIN
11, Route d'Amayé sur Orne
14210 . AVENAY Tél : 02.31.08.04.62
Possibilité de livraison.

VENDS - 09.65.20.14.46
1 HOTTE ASPIRANTE encastrable SMEG - blanche Prix : 40 euros
1 SCANNER HP 3400C - neuf Prix : 30 euros
3 PORTES COULISSANTES sur rails - métal décor bouleau Prix : 70 euros
1 ESCALIER LAPEYRE - pin - 7 marches - hauteur 1,40m Prix : 50 euros
1 Encyclopédie Universalis - 25 volumes - Couverture blanche et bleue PRIX : 30 euros

AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)
« Du Goût et des Couleurs »

Qui sommes-nous ?

Depuis fin mai 2009, un groupe de familles s'est constitué autour de l'idée que « consommer autrement » pouvait aboutir, à condition de s'organiser un peu !

Le collectif compte **48 familles** de Avenay, Maltot, Feuguerolles-Bully, Vieux, Ste Honorine, Ouffières, Eterville, Amayé, Mondrainville plus quelques-unes en attente ou en remplacement. Pour les paniers de légumes nous pouvons accueillir encore quelques familles, pas de limitation de nombre pour la vente d'œufs, de viande bovine et porcine, de jus de fruits, du cidre, du poiré, bientôt de volailles, de pain. Tous ces produits sont locaux et bio.

La distribution des paniers (10€ le panier), des œufs, du pain est hebdomadaire et a lieu le jeudi soir de 18h30 à 19h30 dans la cour de l'école de Vieux. Le paiement s'effectue pour 1 mois, à l'avance. La distribution est assurée par 2 personnes du groupe et s'organise par roulement.

Collectif : mode d'emploi

- Trouver un **producteur bio pas trop éloigné** du lieu de distribution
- Être prêt à l'idée **d'engagement dans la durée** vis-à-vis du producteur qui doit obligatoirement modifier sa production pour assurer le remplissage des paniers hebdomadaires.
- Reconsidérer le **prix du travail**… Attention c'est une question sensible qui demande temps et réflexion
- Adopter une **consommation saisonnière** quand il s'agit de légumes.
- Partager les réussites et les loupés dus au choix des semis, au savoir faire et à la météo.
- Accepter de **donner un peu de son temps** pour assurer commandes et distributions.
- Se mettre à l'épluchage et aux fourneaux.
- Prévoir ses absences, ses vacances pour assurer la continuité de la commande.

Ce qui suit n'est plus une affaire d'organisation…

*Réapprendre le **goût** et la **saveur** des « vrais » légumes.
***Echanger** des recettes.
*S'arranger entre voisins pour les livraisons et donc **faire connaissance** !
*Se retrouver chaque semaine pour le panier et … le **plaisir de parler**.
*Savourer l'idée que ce que nous achetons fait vivre un producteur et que ce que nous mangeons est **bon** !

Les produits que nous proposons :

Excepté pour les légumes, tous les produits peuvent être commandés à la carte, suivant les besoins. La commande des œufs doit être accompagnée du règlement en liquide. La commande des jus de fruits, cidre, poiré doit être accompagnée du règlement par chèque. Viande, pain : paiement à la livraison.

Voici un aperçu des prix.

- **Œufs bio** : 3€ la douzaine, livraison toutes les semaines et distribution le jeudi en même temps que les paniers de 18h30 à 19h30 sous le préau de l'ancienne école.
- **Jus de fruits bio** (pommes et poire), cidre brut : 2,33€ la bouteille, 14€ le carton de 6
- **Poiré bio** : 2,83€ la bouteille, 17€ le carton de 6.

Commande à tout moment et livraison le jeudi de temps en temps !

- **Viande bovine bio** : 12€/kg par caissette de 10kg.
- **Viande de porc bio** : 10,50/kg, par caissette de 7kg.
Commande et livraison à déterminer.
- **Viande de veau bio** : 14,50/kg par caissette de 7kg.
La viande est présentée en caissette carton, les morceaux sont conditionnés sous vide, étiquetés, il suffit de les mettre au congélateur, c'est très pratique et la viande est excellente !

- **Pain bio:**
Ex: pain complet (gros) 750g : 3,50€
pain aux 6 céréales (gros) 650g : 3,95€
campagne 600g : 2,95€

A propos des légumes : le panier hebdomadaire coûte 10€. Livraison tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à l'ancienne école de Vieux.
Vous vous inscrivez pour une période de 6 mois. Nous payons la dernière semaine de chaque mois pour le mois suivant. Pierre Vandaele, notre producteur nous donne satisfaction, il est extrêmement respectueux des normes imposées pour la production bio. Ses légumes sont très beaux, variés, parfois inconnus. Il propose chaque jeudi, un petit marché qui nous permet de compléter si nous le désirons.

Ce marché est réservé aux abonnés.

Vous voudriez vous inscrire :
Laissez-nous votre adresse, N° téléphone, votre adresse mail.

Nous vous tiendrons au courant de notre actualité si vous acceptez de figurer sur la liste de diffusion.

Pour tout complément d'information :
Marie-Pierre de Cornière 02 31 26 01 53
mp-ph.de-corniere@wanadoo.fr



LES ACTIVITES DU COMITE DES FETES EN IMAGES

Janvier : galette des rois - Février : belote au profit de l'école





Mars : repas des aînés





Avril : exposition artistique - Mai : randonnée pédestre





Juin : fête du pain — les préparatifs : corvée de pluches, sécurité, préparation des gerbes ….







Juin : la fête du pain

Le jury







Quelques pièces d'exposition





Les lauréats



Septembre : foire aux greniers - octobre : soirée à thème « moules frites »







Octobre : : AG du comité - élection d'un nouveau bureau - novembre: repas des boulangers





Décembre : décorations de Noël - Téléthon - Noël de l'école - distribution de colis à nos aînés -







les décorations de Noël

Les colis offerts aux aînés





Le Téléthon







Les cadeaux de Noël offert aux enfants





Concours de maisons fleuries : les membres du jury et les primés





Du 2ème au 5 prix







LE COMITE DE FLEURISSEMENT

L'ECOLE

Remise du permis piétons aux CE1 CE2



Un artiste à l'école



Jour de neige à l'école





Visite au tri postal de verson



Visite à l'assemblée nationale

Tonton Riri se lâche

Il a bien fallu pas loin d'une année pour dépouiller l'abondant courrier consécutif aux questions de décembre 2009.

C'est maintenant l'heure de dévoiler le poteau rose.

1. L'année de naissance de notre individu est forcément inférieure à 1968. En balayant de 1850 à 1968 la seule valeur convenable est x = 44, qui donne l'année de naissance 1892. Donc en 1968 notre personnage avait 76 ans. On peut imaginer effectivement qu'en prévision de lendemains difficiles et des réformes qui lui pendraient au bout du nez, il devait être caissier le dimanche au supermercado local, ce qui l'a sans doute tué depuis longtemps.

2. Attention on accroche sa ceinture ! On appelle a l'année de naissance du gars et tout aussi bêtement d l'année de son décès. Quand on écrit (a/29) + a = d, on déduit : 30a = 29d. On trouve donc dans un laps de temps décent (on sait qu'il vit encore en 1940 !) deux solutions avec d = 1980 et a = 1914 ce qui lui fait 26 ans en 1940, ou d = 1950 et a = 1885, donc 55 ans en 1940.

3. Comme dans le produit considéré, il y a plein de puissances de 2, en fait il suffit de regarder les multiples de 5 : si on prend 35 par exemple en l'accoquinant avec un 2 on fait 70 donc on a un zéro. Mais si on prend 75 qui est multiple de 25, son appariement avec 4 fera 300 donc deux zéros. Donc en fait il suffit de chercher combien il y a de multiples de 5, 25, 125, … Il y a 2000 multiples de 5 entre 1 et 10000, 400 multiples de 25, 80 multiples de 125, 16 multiples de 625 et 3 multiples de 3125.

Au total le nombre proposé se termine par 2499 zéros. Étonnant ! Non ?

Pour l'an de grâce 2011 à vos cerveaux.

Chaque lettre désigne un chiffre, avec lettres différentes pour chiffres différents. Trouver quels sont les chiffres qui rendent correcte cette division illimitée :

EVE/DID =0,TALKTALKTALKTALK...

Avec quelques mots d'anglais (EVE = prénom bien connu), les amateurs apprécieront cette sentence un peu macho, il est vrai, quoique … ! Allez, Mesdames, c'est une blague.